

FÉDÉRER

le bulletin des psychologues et de la psychologie

n° **89**
octobre 2017

ÉDITO

Entretiens 2017 :
la place des psychologues
entre crises et cultures

ENQUÊTE

Décret sur la prise en charge de la souffrance
psychique des jeunes. L'avis des psychologues
sur l'expérimentation, une enquête FFPP

ÉTUDIANT-E-S
et JEUNES DIPLÔMÉ-E-S
Une nouvelle rubrique

CNCDP
Les actes de la dernière journée
d'étude déontologie

ENTRETIENS DE LA
PSYCHOLOGIE OCTOBRE
2017
Interviews exclusive
des conférenciers



SOMMAIRE

ÉDITO

Entretiens 2017 : la place des psychologues entre crises et cultures **3**
Gladys Mondière & Benoît Schneider

RÉGIONS

ILE-DE-FRANCE
Soirée Jeunes psychologues & Marché de l'emploi **4**

LIMOUSIN
Journée d'étude : Séparations et traumatisme chez l'enfant : nature, impact, enjeux **4**

GRAND-EST
La rentrée : formations, soirées et projets **6**

LES BRÈVES

Sessions de sensibilisation aux phénomènes de radicalisation **7**

Le sommeil, un problème de santé publique dont doivent se préoccuper les psychologues **8**
Claire Leconte

Prise en charge au domicile et implication ministérielle des psychologues **10**
Emmanuelle Truong-Minh

Les psychologues de L'Éducation nationale en congrès. Une nouvelle ère commence ! **11**
Céline Broquet et Jacques Garry

INFOS DE LA PROFESSION

Communiqué de la Fédération calédonienne des psychologues (FCP) **12**
Jacques Garry

Décret sur la prise en charge de la souffrance psychique des jeunes. L'avis des psychologues sur l'expérimentation, une enquête FFPP **13**
Gladys Mondière, Benoît Schneider et Jean-Luc Kop.

ÉTUDIANT-E-S & JEUNES DIPLÔMÉ-E-S

Une nouvelle rubrique **20**
Emmanuelle Truong-Minh & Bruno Vivicorsi

1, 2, 3... Respire ! **20**
Flora Zucal

CNCDP

Appel à candidature **23**

Publication des actes de la dernière journée d'étude déontologie **24**

EFPA

FFPP et EFPA : catalogue ! **25**
Marie-Jeanne Robineau

Psychothérapie **26**
Anne Plantade

Éducation **26**
Daniel Mellier & Francine Corman

ENTRETIENS DE LA PSYCHOLOGIE 2017

Interviews exclusive des conférenciers **29**

LIBRAIRIE

Aubeline Vinay, La famille aux différents âges de la vie. Approche clinique et développementale. **38**

Dans les kiosques - sept.-oct. 2017 **39**



FÉDÉRER *Le bulletin des Psychologues et de la Psychologie* Volume n°89 - octobre 2017

Directeurs de la publication : Benoît Schneider et Gladys Mondière.

Rédacteur en chef : Bruno Vivicorsi.

Secrétaire de rédaction : Céline Parisot.

Comité de rédaction : Jacques Garry, Cyril Marbois, Mickaël Morlet Rivelli, Marie-Jeanne Robineau, Karin Teepe, Bruno Zilberg.

Relecture : Jeannine Accoce, Madeleine Le Garff, Inès Pelissier, Marie-Françoise Puget.



Fédération Française
des Psychologues et de Psychologie

Siège social 77, Rue Decaen, Hall 10 - 75 012 Paris

Bureaux 71, Avenue Édouard Vaillant - 92 774 Boulogne-Billancourt Cedex

Tél : 09 86 47 16 17 (numéro non surtaxé)

Fax : 01 55 20 54 01

E-mail : siege@ffpp.net

www.psychologues-psychologie.net / www.ffpp.net

N° ISSN : 1961-9707

Infographie & maquettage : Germain Parisot

Visuels : G. Parisot, Freepik, Pixabay, Unsplash, StockSnap.io

ENTRETIENS 2017 : LA PLACE DES PSYCHOLOGUES ENTRE CRISES ET CULTURES

Gladys Mondière

Psychologue, n° ADELI : 59 93 28 01 0
Coprésidente de la FFPP

Benoît Schneider

Professeur de psychologie,
Psychologue, n° ADELI : 54 93 01 86 9
Coprésident de la FFPP

Nous aurons le plaisir de retrouver nombre d'entre vous à Lille aux très prochains *Entretiens francophones de la psychologie*. Le thème retenu pour cette septième édition vise « la place des psychologues entre crises et cultures ».

Plus de 130 intervenants ont répondu soit à notre invitation comme conférencier, soit à l'appel à communication. Leurs propositions, qui s'inscrivent – selon la forme de l'invitation et de la structuration programmatique des journées – dans les champs d'exercice de la psychologie traditionnellement visés lors de ces *Entretiens* (éducation, santé, social-justice, travail...) débordent très souvent les frontières assignées parce que traitant précisément de questions vives qui reflètent, accompagnent, voire contribuent aux évolutions culturelles où s'inscrit la dynamique de la psychologie contemporaine, tant du point de vue des savoirs que des pratiques. On pense, par exemple, mais de façon non exhaustive, aux nouvelles technologies, à la redéfinition des espaces et des âges, à la question des migrations, de la précarité, aux phénomènes de radicalisation et diverses formes de violences sociétales qui invitent le psychologue à penser et travailler « hors les murs » de nos schémas de pensée... Il n'est donc pas étonnant que face à ces mutations, certains intervenants nous proposent de partager leurs réflexions sur la transmission de l'identité professionnelle entre construction des parcours personnels et jeu des institutions. La déontologie des psychologues reste le fil rouge de cette identité : il est donc tout aussi nécessaire de penser de façon renouvelée et créative la façon dont on peut la travailler, comme l'illustrera la présentation du modèle « Coreli » de la FFPP.

Ces *Entretiens* sont un passage, un lieu de dynamisation, une ouverture à penser avec la FFPP. L'importance de l'identité professionnelle traverse tous les champs : comment se (re)connaître psychologue et l'être par ses pairs, au-delà de nos champs distinctifs ? La question vive de la crise fait rebondir vers l'avenir, celui des jeunes professionnels, celui de l'évolution des pratiques, et la richesse et l'originalité de ces *Entretiens* contribuent à nourrir

notre action en ce début d'automne : la formation est en grand débat dans les changements qui marquent l'université – cf. journée du 30 juin : « Revaloriser la profession » dont nous rendrons prochainement compte – ; les psychologues sont confrontés aux phénomènes de radicalisation – et nous participons de façon active à une multiplicité d'actions en région que nous mettrons en perspective – ; quelle position concernant de nouveaux modes de prise en charge des actes – cf. l'enquête portant sur l'expérimentation issue du plan jeune dans le présent numéro qui nous permet de verser une nouvelle pièce au dossier en recueillant des données sur les tarifs de consultation en libéral et en pointant l'attente des plus jeunes – ; nous espérons avancer vers un observatoire de l'emploi et peut-être un « forum des innovations... ».

7ÈMES ENTRETIENS DE LA PSYCHOLOGIE
“LA PLACE DES PSYCHOLOGUES
ENTRE CRISES ET CULTURES”

LES ENTRETIENS
DE LA PSYCHOLOGIE
Université Lille 3, du 19 au 21 octobre 2017
WWW.LESENTRETIENSDELAPSYCHOLOGIE.FR



RÉGIONS

l'actu des coordinations régionales

ILE-DE-FRANCE

SOIRÉE JEUNES PSYCHOLOGUES & MARCHÉ DE L'EMPLOI

La coordination Ile de France organise une soirée Ateliers Emploi à destination des futurs et jeunes diplômés : « Jeunes psychologues & Marché de l'emploi : Mettre des atouts de son côté » :

Lundi 9 octobre 2017, 19h00 - 21h00
CIThÉA (RDC au fond à droite)
10, rue Basfroi, 75011 Paris
(Métro Voltaire)

Les ateliers seront animés par des psychologues de différents champs d'intervention : CV, Lettre de motivation, réseau professionnel.

Ils sont ouvert aux futurs et jeunes diplômés, gratuit pour les adhérents FFPP (5€ pour les non adhérents).

Inscription obligatoire avant le 02 octobre 2017
à ffpp.iledefrance@gmail.com

ffpp.iledefrance@gmail.com'. The logo of the 'Fédération Française des Psychologues et de Psychologie' is visible in the bottom left corner."/>

LIMOUSIN

JOURNÉE D'ÉTUDE SÉPARATIONS ET TRAUMATISME CHEZ L'ENFANT : NATURE, IMPACT, ENJEUX

Vendredi 10 novembre 2017 de 8h45 à 16h15
Salle Espace Cité - 2, rue de la Providence
87000 LIMOGES
(Accès : quartier Cathédrale)

Renseignements et inscriptions :
ffpp.limousin@gmail.com

Tarifs :
Individuel : 60€ – Formation continue : 80€
Adhérents FFPP : 20€ – Étudiants : 20€

ARGUMENT

Cette journée d'étude s'origine de la passion du métier de psychologue auprès d'enfants, de l'étonnement renouvelé que nous offre la clinique infantile et du souhait d'entendre des pairs expérimentés et désireux de transmettre leurs réflexions et hypothèses, d'aborder de nouvelles approches. *Séparations de l'enfance* : des petits cailloux sur le chemin de la vie. Ils nous guident, nous aident à ne pas nous écarter de la route tracée, mais nous contraignent



et nous brident aussi : si l'on s'écartait, ne trouverait-on pas d'autres contrées, d'autres espaces ? **Séparations** : elles sont parfois traumatiques, cruelles, incompréhensibles quand elles ne sont pas contenues, préparées, expliquées, quand elles ne font pas sens. L'enfant placé

et de fait séparé de ses parents vit parfois de multiples ruptures, salvatrices et/ou délétères. **Séparations** : elles s'enracinent dans la famille, terreau de l'être bébé et du jeune humain, bouillon de culture, théâtre d'expérimentations groupales. La famille est aussi le creuset du langage, des émotions, des loyautés et trahisons, des interactions dans toute leur diversité. **Séparations** : jalons, pierres angulaires du psychisme infantile, précurseurs de liens, de chagrins et de joies des retrouvailles. Elles participent de l'individuation, la construction de l'identité, l'accession à l'altérité, l'intersubjectivité, l'envol.

Pour en parler et aborder ces différentes occurrences, qui ne recouvrent qu'une partie de cette vaste thématique, nous avons l'honneur et le plaisir de vous proposer une contribution à trois voix, incarnée par Emmanuelle BONNEVILLE BARUCHEL, Nathalie DURIEZ et Bernard GOLSE. Emmanuelle BONNEVILLE BARUCHEL, à partir de la clinique de l'enfant placé, apportera un éclairage sur les traumatismes relationnels précoces et les ruptures diverses auxquelles il peut être soumis ou qu'il peut initier, dans une dynamique de survie et d'adaptation. Nathalie DURIEZ explicitera comment certains systèmes familiaux, ayant vécu des séparations, régulent leurs émotions et s'auto-organisent autour de la perte. La régulation émotionnelle participe de la transmission des traumatismes et de la répétition des séparations d'une génération à l'autre. La perte devient alors une identité familiale. Bernard GOLSE se penchera sur différentes séparations de l'enfance, leur nature, leurs enjeux et leurs effets. Du traumatisme de la naissance, en passant par la peur de l'étranger, le sevrage, jusqu'à l'entrée à l'école, il examinera comment le processus de différenciation s'articule avec celles-ci et les prépare.

ORGANISATION DE LA JOURNÉE

Réglée par Véronique GAUCHAIS & Françoise RAJALU, Psychologues

8h45 - 9h15 : Accueil des participants

9h15 : Marie-Claude GUETTE-MARTY, Psychologue, Présidente de la coordination FFPP du Limousin : **Mot d'accueil et propos introductif.**

9h30 : Emmanuelle BONNEVILLE BARUCHEL, Psychologue clinicienne, Maître de conférences en psychopathologie et psychologie clinique, Centre de recherche en psychopathologie et psychologie clinique (C.R.P.P.C.) EA 653, Institut de psychologie, Université Lumière Lyon 2 : **Ruptures et traumatismes relationnels chez l'enfant placé.**

10h30 : **Questions de la salle.**

10h40 : *Pause café.*

11h00 : Nathalie DURIEZ, Psychologue, Maître de conférences en psychologie clinique et psychopathologie à l'IED-Université Paris 8, Thérapeute familiale au Centre Monceau, Responsable du DFSSU Clinique familiale et pratiques systémiques, Responsable du DFSSU Intervention en protection de l'Enfance, Responsable du DESU Prise en charge des addictions : **Séparation, traumatisme et régulation émotionnelle chez l'enfant, quand la perte devient une identité familiale.**

12h : **Questions de la salle.**

12h30 : *Déjeuner*

14h30 : Bernard GOLSE, Pédopsychiatre, Chef de service de pédopsychiatrie de l'Hôpital Necker-Enfants malades – Paris, Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'Université Paris Descartes, Psychanalyste APF : **De la différenciation à la séparation : un long fleuve pas toujours tranquille.**

15h30 : **Questions de la salle.**

16h15 : **Clôture de la conférence.**

Constituée dès 2003, la **Coordination régionale du Limousin de la FFPP** a pour objectif principal de favoriser les rencontres et les échanges entre les psychologues de la région. Dynamique et plurielle, partie prenante des réflexions et avancées de notre profession, elle s'emploie à être à l'écoute des attentes locales et des enjeux nationaux.

Elle est à l'origine : de groupes d'analyse des pratiques depuis 2007 ; de conférences invitées depuis 2012 (avec, par exemple, Martial VAN DER LINDEN en 2013) ; d'un groupe de réflexion depuis 2014 intitulé « clinique de l'enfant » ; d'une commission « Gérontologie », groupe de travail sur la clinique du sujet âgé, ainsi que des Cafés psycho... Vous pouvez jouer un rôle moteur dans l'animation de votre région en nous rejoignant.

GRAND-EST

LA RENTRÉE : FORMATIONS, SOIRÉES ET PROJETS

Cette rentrée fut studieuse pour l'Est de la France et nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre dans ce qui a été amorcé depuis l'an passé : la transition Coordination régionale Lorraine au Grand-Est. En effet, un questionnaire a recensé les besoins des psychologues du Grand-Est et nous avons contacté nombre d'entre vous pour créer des pôles de proximité, relais de la Coordination et bien sûr de la FFPP. L'objectif est d'aller au plus près des besoins locaux, en prenant en compte l'aspect bénévole de votre investissement. Pendant ce temps transitoire, nos actions vont principalement se dérouler en Lorraine, mais nous serions ravis de « délocaliser » nos manifestations (journées d'études, formations, soirées/débats, supervisions...) sur tout le territoire !

Au menu de cette rentrée : des formations (*Écrits professionnels du psychologue* et *AGAP*), des soirées à thème (« Mon psy en ligne ? », soirée étudiant-e-s et jeunes diplômé-e-s). Et toujours, la supervision pour les jeunes diplômé-e-s !

FORMATIONS :

20-22 novembre 2017

Les écrits professionnels du psychologue

À Nancy, formation animée par Céline PARISOT. Les inscriptions sont encore ouvertes : siege@ffpp.net.

15-16 janvier 2018 ; 5-6 février 2018 ; 19-20 mars 2018

Animateur de groupe d'analyse des pratiques (AGAP)

À Nancy, formation animée par Manuel RODRIGUES-MARTINS. Le groupe est presque au complet. Renseignements au siège de la FFPP : siege@ffpp.net.

Toutes les informations sur les formations EPEP : <http://www.entretiensdelapsychologie.org>.

SOIRÉES À THÈMES :

8 novembre 2017 à 18h00

Soirée Étudiants et jeunes diplômés

Comme l'an passé, nous proposerons des ateliers CV et lettres de motivation et l'objectif sera aussi de se faire rencontrer plusieurs générations de psychologues, et plusieurs expériences en terme de recherche d'emploi !

Elle aura lieu sur le Campus du site Nancy 2 de l'Université de Lorraine (salle à définir).

29 novembre 2017 à 19h00

Soirée-débat : « Mon psy en ligne ? »

L'objectif sera d'échanger entre psychologues, usagers et curieux autour de cette nouvelle modalité qui souvent agace mais parfois séduit : la psychologie par écrans interposés. L'occasion de revoir nos fondamentaux : la rencontre, la demande, un rapport avec une certaine intimité, et le virtuel... Quid de la déontologie ? Qu'est-ce que cela nous fait faire ? Le psychologue doit-il s'adapter, en ne transigeant pas sur ses fondamentaux ? Doit-il se résigner ? Faire face ? Ou tourner le dos ?

Nous tenterons, autour d'une intervention d'un expert, de définir un peu les contours de ce que l'on appelle parfois vulgairement la « Cyberpsychologie » pour ensuite en débattre !
Lieu : 11 rue Poincaré à Nancy.

**EN PARTENARIAT AVEC L'ARS GRAND-EST :
RADICALISATIONS, DE NOUVEAUX ENJEUX**

Journées de sensibilisation dédiées aux professionnels de la santé et du social :

- **le 20 octobre à Nancy**,
Grands salons de l'Hôtel de ville, Place Stanislas ;
- **le 7 novembre à Reims**,
Salons Degermann, 35, rue Buirette ;
- **le 9 novembre à Strasbourg**,
Centre administratif, 1, Parc de l'Étoile.

Programme et inscription à partir du lien suivant :

http://k1gy.mjt.lu/nl2/k1gy/5sp.html?m=AEkAJ01KJXoAAACYuNEAAADF-OUAAAAAY8gAAC7mAAkgegBZx8FDTSa6eYBXTeKoY1d0sRLhgwAlp9M&b=2bca07c4&e=b0a03484&x=-MqUTiCf94gatlvP0VHWw2PaCXQ20KnxtivSqdyG_Zc

SESSIONS DE SENSIBILISATION AUX PHÉNOMÈNES DE RADICALISATION

Il s'agit de journées co-organisées avec l'ARS à destination des professionnels concernés par ce que l'on nomme les phénomènes de radicalisation : psychologues, psychiatres, éducateurs, infirmières scolaires, éducateurs SPIP...

Les objectifs de ces journées sont de comprendre le signalement, d'identifier les ressources sur le territoire concernant l'accompagnement des personnes (de parler de la place aussi des psychologues sur cette question), de partir de la réalité de chaque région, de faire un point avec les associations qui ont bénéficié de financement concernant l'accompagnement des personnes radicalisées. Plusieurs journées ont eu lieu cette année dans différentes régions, voici la programmation des prochaines :

Grand-Est

20 octobre à Nancy, 7 novembre à Reims
et 9 novembre à Strasbourg.
Contact : Céline Parisot
✉ celine.thietry.ffpp@gmail.com

Bretagne

8 et 9 novembre à Rennes.
Contact : Morgane Decré
✉ morganedecre@hotmail.fr

Auvergne Rhône-Alpes

10 novembre à Lyon
Contact : Claire Silvestre-Toussaint
✉ claire.silvestre.toussaint@gmail.com

Nouvelle Aquitaine

12 décembre à Pessac
Contact : Claire Silvestre-Toussaint
✉ claire.silvestre.toussaint@gmail.com

Ile de France

20-21 décembre au siège de l'ARS IDF
Contact : Claire Silvestre-Toussaint
✉ claire.silvestre.toussaint@gmail.com



LE SOMMEIL, UN PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE DONT DOIVENT SE PRÉOCCUPER LES PSYCHOLOGUES

Claire Leconte

Professeur Honoraire de psychologie de l'éducation,
spécialiste des rythmes de vie des enfants et des jeunes

Dormir ! « Tous les animaux autres que l'homme ont la faculté du sommeil comme lui. » Aristote

Le sommeil fait partie d'un ensemble de rythmes biologiques, génétiquement programmés, qui sont une propriété de la vie. Ces rythmes sont générés par des horloges biologiques ayant une périodicité soit circadienne (environ 24h), soit ultradienne (moins de 24h), soit infradienne (plus de 24h) : ce qu'il faut savoir est que « respecter les rythmes biologiques c'est respecter la synchronisation des horloges biologiques entre elles quand elles ont la même périodicité ».

Le sommeil a une rythmicité circadienne car il s'inscrit dans le rythme veille-sommeil, mais également une rythmicité ultradienne puisque les différents cycles le composant sont tous de même durée, environ 90 minutes (60 à 70 avant 3 ans), chacun d'eux s'achevant par le stade de sommeil paradoxal qui réapparaît cycliquement tout au long de la nuit. Mais le contenu des cycles de début de nuit n'est pas identique à celui des cycles de fin de nuit. C'est donc un état complexe dont le fonctionnement dépend de plusieurs horloges ; l'une est particulièrement importante car elle est placée juste derrière les yeux, elle joue ainsi le rôle de chef d'orchestre en indiquant aux autres horloges s'il est l'heure ou pas de se mettre en route en fonction de la luminosité qu'elle perçoit. Ce qui explique l'effet néfaste des écrans avant de dormir !

Les différents stades ont été découverts dans les années 30. Il fait partie des rythmes les plus étudiés chez l'enfant, dès son plus jeune âge. C'est aussi un état très fragile.

Son bon fonctionnement dépend de la mise en phase de 4 horloges circadiennes majeures qui jouent toutes un rôle dans notre bien-être : celle du rythme activité-repos, responsable de notre niveau de vigilance, celle de la température centrale, celle du cortisol et celle de la mélatonine. Or ce que peu savent c'est que ces 4 horloges n'ont pas les mêmes vitesses de déplacement quand on veut les changer d'heures. Un coucher tardif va retarder l'heure de l'endormissement mais ne retardera pas l'heure d'éveil car celle-ci est déterminée par l'atteinte du pic de cortisol qui mettra une quinzaine de jours avant de se déplacer.

Coucher tard le samedi son jeune enfant avec le secret espoir de faire la grasse matinée le dimanche est une erreur, quelle que soit l'heure à laquelle il sera couché il se réveillera à la même heure, signe que ses horloges biologiques fonctionnent bien. Plutôt que la grasse matinée, il est préférable de faire la sieste pour récupérer d'une fatigue importante. Oui on grandit en dormant, la sécrétion d'hormone de croissance se fait au cours des premiers cycles de nuit, pendant le sommeil très profond, stade de sommeil qui va s'amenuiser et disparaître à mesure que la nuit avance. Oui, apprendre ses leçons en fin de journée et les réviser avant de s'endormir est utile, car le sommeil paradoxal, qui lui ne cesse d'augmenter en durée au cours de la nuit, est connu pour permettre aux informations nouvellement acquises d'être mises en mémoire à long terme. Des nuits trop courtes chez l'enfant favorisent le surpoids et l'obésité (MONTPLAISIR, 2008 ; BELL & ZIMMERMAN, 2010). Les jeunes enfants s'endormant à des heures irrégulières sont ceux qui présentent le plus de problèmes comportementaux, comme une tendance à l'hyperactivité ou des difficultés émotionnelles. Les troubles sont plus importants quand la routine du soir est perturbée (KELLY *et al.*, 2013). La puberté entraîne un retard de phase physiologique que l'éducation nationale devrait écouter en faisant démarrer les cours une heure plus tard. Apprendre aux enfants à connaître leurs rythmes dès la maternelle est important car ils sauront alors comment les respecter. Informer les parents sur leur rôle éducatif à ce propos est aussi indispensable.



Bien dormir est aussi important pour le développement de l'enfant que manger 5 fruits et légumes, mais malheureusement beaucoup moins médiatisé : les fruits s'achètent, pas le sommeil !

Les psychologues ont un rôle majeur à jouer dans l'information à apporter à toutes les personnes qui les consultent, parents, mais aussi travailleurs à horaires irréguliers, mais encore celles présentant divers handicaps, car le sommeil y joue un rôle non négligeable. Enfin, apprendre à tenir compte des typologies dont une apparaît avant un an, à savoir être petit, moyen ou gros dormeur – car il est aussi délétère d'empêcher un gros dormeur de dormir autant qu'il en a besoin que d'obliger un petit dormeur à dormir plus qu'il n'en a besoin.

Références :

BELL, J.F. & ZIMMERMAN, F.J. (2010). Shortened nighttime sleep duration in early life and subsequent childhood obesity. *Arch Pediatr Adolesc Med*, 164, 840-845.

KELLY, Y., KELLY, J. & SACKER, A. (2013). Changes in bedtime schedules and behavioral difficulties in 7 year old children. *Pediatrics*, 132 (5), 1184-1193.

MONTPLAISIR, J. (2008). *Sommeil, obésité et hyperactivité, étude présentée au Symposium ELDEQ (Étude Longitudinale du Développement des Enfants du Québec)*. Par Daniel BARIL, *Journal Forum*, 43 (12).

POUR EN SAVOIR PLUS :

Site Internet de Claire Leconte : <http://www.claireleconte.com>

LECONTE, C. (2014). *Des rythmes de vie aux rythmes scolaires, une histoire sans fin*. Presses Universitaires du Septentrion.

À 10 jours de la rentrée scolaire, il faut commencer à coucher les enfants plus tôt (août 2017)

☞ http://m.huffingtonpost.fr/2017/08/25/a-10-jours-de-la-rentree-scolaire-il-faut-commencer-a-coucher-les-enfants-plus-tot_a_23179712/

La réforme des rythmes scolaires a oublié l'école (mars 2017)

☞ <http://www.touteduc.fr/fr/archives/id-13532-la-reforme-des-rythmes-scolaires-a-oublie-l-ecole-une-tribune-de-claire-leconte->

Comment nous avons tous pris la mauvaise habitude d'être fatigués (janvier 2017)

☞ <https://www.slate.fr/story/133412/sommeil-enfants?amp>

Claire LÉCONTE réagit au rapport sur l'efficacité de la réforme des rythmes scolaires (2016) :

☞ <https://www.afpen.fr/on-evalue-une-reforme.html>

Comprendre le sommeil des enfants : connaître la chronobiologie pour mieux dormir (2016)

☞ <http://apprendreaeduquer.fr/comprendre-le-sommeil-des-enfants/>

Conférence à l'Institut Universitaire de France, organisée en 2015 (journées nationales sur les rythmes) :

☞ Première partie : <http://www.claireleconte.com/blog/les-rythmes-conference-iuf-2015.html>

☞ Seconde partie : <http://www.claireleconte.com/blog/les-rythmes-conference-iuf-2015-2eme-partie.html>

☞ Troisième partie : <http://www.claireleconte.com/blog/les-rythmes-conference-iuf-2015-3eme-partie.html>

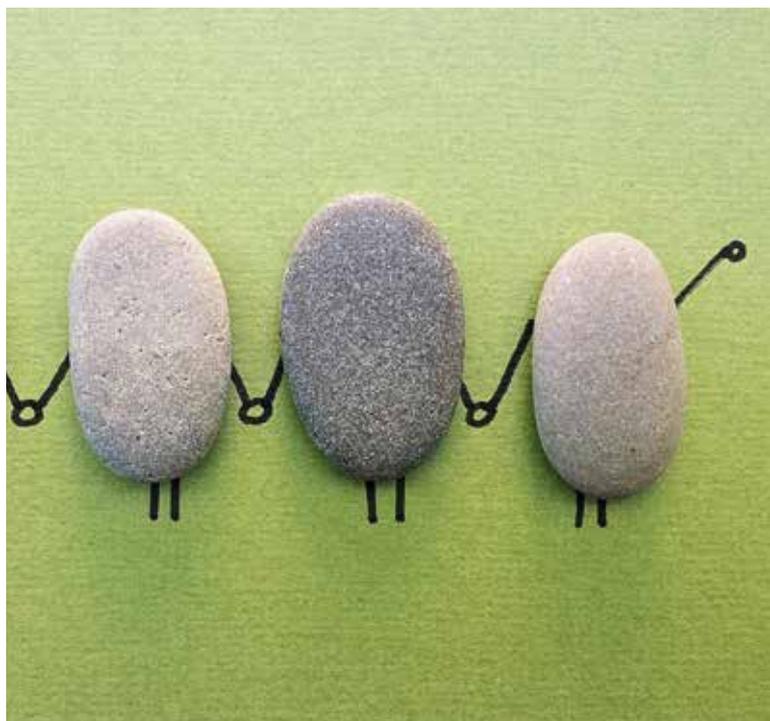


PRISE EN CHARGE AU DOMICILE ET IMPLICATION MINISTÉRIELLE DES PSYCHOLOGUES

Emmanuelle Truong-Minh

Psychologue, chargée de mission à la FFPP

Dans le contexte du Plan maladies neuro-dégénératives (PMND), la FFPP (représentée par Caroline BACLET-ROUSSEL et Emmanuelle TRUONG-MINH) a pu travailler auprès des ARS (Agence régionale de Santé) et des commissions interministérielles, pour discuter et améliorer les prises en charge. Différents dossiers ont été préparés séparément avec des équipes de terrain, puis défendus dans les réunions du plan : par exemple, rôle et missions des psychologues en SSIAD¹ qui a abouti à la note de cadrage diffusée à toutes les ARS et à l'obtention de 50 postes de psychologues en SSIAD renforcés. Sur un autre dossier, un travail sur la double tarification HAD²-SSIAD était en cours depuis septembre 2016 avec des directions de structures et la FEHAP³ pour organiser une remontée d'expériences vers les ARS puis vers le ministère de la santé et la DGOS⁴. Il s'agissait de permettre des temps de recouvrement de prises en charge des deux dispositifs pour des patients et leurs familles, vivant au domicile. Les soins sont ainsi renforcés et les passations entre équipes plus fluides. Les patients et leurs familles seront moins soumis aux changements brutaux d'équipes qui déstabilisent les personnes et aggravent leurs troubles. Cette double tarification est désormais acquise⁵ même si les détails techniques de la mise en place du double système et les modalités exactes de son application vont encore prendre quelques mois (publication des nouveaux textes courant 2018).



Les psychologues n'avaient pas pour habitude d'être sollicités pour les remontées d'expériences de terrain et pour leurs capacités d'analyse des situations. Ils ont longtemps été frileux à l'idée de s'impliquer dans les commissions, souvent très administratives et où les codes de parole et de travail sont différents des contextes qu'ils connaissent. Alors même que leur expertise sur les situations cliniques et institutionnelles, leur capacité d'analyse, de recul, d'élaboration d'une position macro, de rédaction de textes, sont des atouts pour ce type de commissions. Depuis quelques années, en lien avec un changement de la représentation du métier et avec une structuration plus repérée de la profession, les demandes des instances ministérielles se font plus importantes ; la FFPP a ainsi été sollicitée pour les chantiers du plan Santé Mentale, des processus de radicalisation, de la protection de l'enfance, du bien-être des jeunes et sur le nouveau plan autisme.

La FFPP par la mise en place de réseaux d'échanges et de travail en amont des réunions ministérielles permet d'apporter un avis éclairé lors des échanges et des débats et de ne pas se retrouver seuls sans information et sans soutien dans ce type de commissions.

Rejoindre la FFPP, c'est rejoindre un réseau de psychologues informés et impliqués qui œuvrent à faire entendre les forces de la profession et les difficultés du terrain.

1. Services en soins infirmiers à domicile.
2. Hospitalisation à domicile.
3. Fédération d'établissements hospitaliers et d'aides à la personne.
4. Direction générale de l'offre de soins.
5. Cf. Flash Info de Septembre 2017 sur le PMND, du Ministère des solidarités et de la santé et du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

LES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN CONGRÈS. UNE NOUVELLE ÈRE COMMENCE !

Céline Broquet et Jacques Garry
Commission Éducation de la FFPP

La FFPP était invitée aux deux manifestations des principales associations des psychologues de l'Éducation nationale. Céline BROQUET pour le congrès de l'ACOP-F et Jacques GARRY pour celui de l'AFPEN rendent compte de ces moments importants pour la profession. De plus, ces deux organisations ont été conviées et ont accepté d'animer un symposium lors des prochains *Entretiens* de la FFPP à Lille les 19, 20 et 21 octobre prochains : **Le psychologue de l'Éducation nationale en temps de crise : enjeux et perspectives**, avec la participation de Laurent CHAZELAS, Francine CORMAN, Dominique HOCQUARD et Lydian DEYREM.

Les 21, 22 et 23 septembre ont été l'occasion pour les psychologues de l'Éducation nationale de se réunir pour la première fois depuis la mise en place du corps unique des psychologues : à Montpellier, pour les psychologues intervenant dans le premier degré (spécialisation Éducation, développement et apprentissages, EDA) et à Lyon, pour les psychologues intervenant dans le second degré (spécialisation Éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle, EDO). Ces journées, organisées par l'AFPEN (1^{er} degré) et l'ACOP-F (2nd degré) ont réuni en tout pas loin de 1 600 psychologues (1 000 à Montpellier et 570 à Lyon où 28 académies étaient représentées).

« De l'Enfant pensé à l'Enfant pensant Un chemin aléatoire » (AFPEN) à « Psychologue de l'Éducation nationale : un corps adolescent ? » (ACOP-F), pour les deux organisations l'accent a été mis sur l'évolution de la profession de psychologue dans le cadre de tout le cursus scolaire. Des interventions

sur les champs de la santé mentale à l'école, les « nouvelles problématiques » (radicalisation, cyberviolence, addictions), le psychotraumatisme... sont venues pointer les préoccupations actuelles des psychologues sur le terrain. Les particularités de chaque spécialité (apprentissage et orientation) ont également été abordées sous forme d'ateliers spécifiques, de conférences, tables rondes et visites d'entreprises (pour les EDO).

À Lyon, comme à Montpellier, les Recteurs ont fait le déplacement. Jean-Pierre BELLIER, Inspecteur général chargé de mission pour la création du corps unique était présent au congrès de l'AFPEN où il a été très applaudi. Madame le Recteur de l'Académie de Montpellier, Armande LE PELLEC MULLER, a porté une parole ministérielle : elle a préconisé une plus grande professionnalisation des psychologues de l'Éducation nationale, une attention plus soutenue à la personnalité des jeunes dans l'orientation et a évoqué les synergies interministérielles et inter catégorielles nécessaires dans les prises en charge des enfants et des jeunes. Sylvie AMICI, présidente de l'ACOP-F souligne que cette création devrait venir éclairer sous un jour nouveau les missions des psychologues déjà existantes tant dans le 1^{er} degré que le 2nd degré. Le président de l'AFPEN, Laurent CHAZELAS, a rappelé, outre la recherche d'une identité propre, l'utilité d'une structure représentative des psychologues à tous les niveaux : de l'académie au ministère.

Enfin, les deux organisations ont voulu marquer dans une ambiance conviviale et festive cette naissance qui pour beaucoup était très attendue.



COMMUNIQUÉ FCP

La Fédération Calédonienne des Psychologues (FCP) nous a fait parvenir un communiqué cet été, étape dans une procédure qui n'est pas terminée mais qui semble aller dans la bonne direction. En effet, il s'agit du dernier épisode de la reconnaissance de la profession et de son exercice en Nouvelle Calédonie (NC). Il semble que nos amis de la FCP aient obtenu une rencontre avec des responsables du gouvernement du territoire NC. La loi française ne s'applique pas en NC dans ce domaine comme dans d'autres. La FFPP soutient sans réserve cette démarche et souhaite une issue positive très rapidement.

Jacques Garry

Membre du BF, Psychologue ayant travaillé en Outre-Mer (Wallis Futuna, Maroc)

À Nouméa, le 2 août 2017

Chers collègues,

Comme annoncé dans notre dernier bulletin d'actualités¹, la FCP a tenu ses engagements relatifs à la réglementation de la protection et de l'usage de notre titre de psychologue.

La FCP a ainsi obtenu la garantie du Gouvernement actuel que la direction des affaires sanitaires et sociales – secteur social – reprendra le dossier en cours, géré jusqu'ici par le secteur santé. Cette garantie vaut indépendamment d'un éventuel remaniement du Gouvernement. Ce changement de secteur permettra d'élaborer un texte respectant le consensus obtenu en décembre dernier et qui consiste à transposer la réglementation applicable en métropole en tenant compte des spécificités locales et de sortir de l'impasse que constituait la question : le psychologue est-il un professionnel de santé, question qui divisait notre profession.

L'ensemble des représentants des organisations et associations de psychologues est convié à une réunion prévue le 10 août 2017. Comme proposé à chaque association par mail de la FCP du 22 mai dernier, l'objet de cette réunion est de finaliser une méthodologie de travail (qui, quand, comment) à suivre avec l'administration (DASS – secteur social)

puisque un consensus sur le fond est acquis depuis décembre dernier. Par ailleurs, il était question dans le « schéma de synthèse et de perspectives », établi par le CPNC² à l'issue de la « rencontre décisionnelle » du 2 décembre 2016 d'écrire un courrier :

« Si la FCP a un engagement écrit d'un élu du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour porter le dossier de la réglementation du métier (hors des professionnels de santé) alors un courrier commun entre toutes les organisations de psychologie sera envoyé pour prendre ce chemin ».

Cette réunion sera donc également l'occasion de discuter de la nécessité actuelle d'une telle démarche.

Collégalement vôtre.

Le bureau de la FCP



1. Le numéro 3, posté en juin 2017 sur la page de la FCP (N.D.R.) : <https://fr-fr.facebook.com/Fédération-Calédonienne-des-Psychologues-1243865978990658/>

2. CPNC : Collège des psychologues de Nouvelle Calédonie (<http://www.psychologues-nc.com/>) (NDR)

DÉCRET SUR LA PRISE EN CHARGE DE LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE DES JEUNES : L'AVIS DES PSYCHOLOGUES SUR L'EXPÉRIMENTATION, UNE ENQUÊTE FFPP

Gladys Mondière et Benoît Schneider
Co-présidents FFPP

Jean-Luc Kop
Université de Lorraine

Rappel du contexte

Le décret n° 2017-813, paru au JO du 5 mai 2017 va permettre des expérimentations dans plusieurs villes et départements, visant à améliorer la prise en charge de la souffrance psychique des jeunes de 11 à 21 ans.

Le dispositif permettra aux médecins traitants, médecins scolaires ou pédiatres de prescrire des consultations chez un psychologue libéral, remboursées par la sécurité sociale dans la limite d'un forfait de 12 séances.

Prévue par la loi du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017, cette expérimentation nécessitera le consentement express et éclairé du jeune ou des titulaires de l'autorité parentale. L'adolescent pourra demander à changer de psychologue en cours de suivi. Les jeunes présentant des troubles psychiatriques ou des signes de crise suicidaire sont exclus de l'expérimentation et orientés vers les soins spécialisés.

Les psychologues libéraux devront adhérer à la charte de cette expérimentation prévue pour durer quatre ans. La liste des médecins et psychologues adhérents à cette charte sera élaborée par les ARS et mise à disposition des bénéficiaires et des professionnels. La coordination du dispositif sera assurée par la Maison des adolescents du territoire concerné.

Les territoires concernés par l'expérimentation sont les suivants :

- Ile-de-France : les communes de Trappes et des Mureaux dans les Yvelines ; celles de Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, Goussainville et Villiers-le-Bel dans le Val d'Oise ;
- Pays-de-Loire : les départements de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire ;
- Grand Est : les départements de la Meuse, des Vosges, des Ardennes, du Haut-Rhin.

Nous avons publié un communiqué en date du 30 mai 2017 : « Décret sur la prise en charge psychique des jeunes : on ferme la porte ou on discute ? » (cf. également Fédérer n° 86, nov-déc 2016, p.9 « Prise

en charge des jeunes : ne nous trompons pas de combat »). Prenant acte des débats émergeant au sein de la profession sur les enjeux de cette expérimentation nous écrivions :

« La FFPP entend les revendications, la nécessaire prise en compte de la souffrance psychique des jeunes, la place des psychologues dans le dispositif et la reconnaissance de notre champ de compétences dans les sciences humaines, en dehors de toute paramédicalisation. Pour autant, il apparaît aujourd'hui nécessaire de faire le point avec les psychologues sur le terrain. Que veulent-ils ? Que pensent-ils de cette expérimentation ? Correspond-elle à une demande de la profession ? Dans ce sens, la FFPP lance un questionnaire auprès des psychologues pour connaître leur position. »

Ce questionnaire a été mis en ligne le 30 mai et l'analyse chiffrée qui suit repose sur un relevé de réponses opéré le 12 août 2017. L'anonymat des répondants a été garanti. Il a été diffusé par le site de la FFPP, par Fédérer, par la voie du *Journal des Psychologues*, et relayé par une série de réseaux professionnels. Nous vous proposons ci-dessous les premiers résultats rendant compte des données chiffrées de la consultation. Nous enrichirons cette analyse dans un numéro suivant de Fédérer par la prise en compte des nombreux commentaires que les participants nous ont adressés.

L'enquête comprenait trois types de questions :

- les caractéristiques socio-démographiques professionnelles des psychologues répondants : appartenance ou non à la FFPP, sexe, âge, secteur d'emploi ; pour les psychologues en libéral, leur tarif de consultation ;
- leur connaissance du décret et le fait que leur territoire soit concerné ou non par ce dernier ;
- leur avis concernant le remboursement des consultations psychologiques : « Favorables ou non ? » ; « Si oui : favorables à un remboursement total ou partiel ? » ; « Si remboursement soumis à une prescription médicale, favorable ou non ? ».

**Nombre de réponses :
2320 personnes ont ouvert le questionnaire.**

Nous n'avons traité que les 1329 réponses complètes. La base de données informatisée a dû être l'objet de quelques ajustements dans la mesure où nous avons observé quelques « doublons » visant une série de réponses. Ont été considérés comme "doublons" deux répondants ayant mentionné le même numéro Adeli, le même sexe, le même âge et le même type d'emploi. Il est vraisemblable que ces psychologues ont répondu au même questionnaire à deux moments différents sur deux postes différents. Nous avons décidé dans ce cas de ne prendre en compte que la première réponse envoyée. **Les analyses qui suivent sont donc au final réalisées sur 1314 répondants.**

Nous présentons d'abord les résultats globaux pour chacune des variables retenues (plus les croisements âge et sexe et âge et tarifs pratiqués, statistiquement significatifs), puis nous examinons les croisements entre variables en mettant l'accent sur les résultats statistiquement significatifs. Le test utilisé est un Chi2 de Pearson. Pour alléger la présentation des données nous n'avons mentionné dans les tableaux que les seuls seuils de significativité.

**Les caractéristiques des répondants
(N = 1314)**

Adhérents FFPP vs non adhérents

	N	%
Adhérents	252	19,2
Non Adhérents	1062	80,8

Les analyses ne montreront aucun lien statistiquement significatif entre l'appartenance/la non appartenance à la FFPP et les réponses aux autres questions soumises à analyse croisée. Si nous ne pouvons être assuré, au regard des données de cette enquête de la bonne représentativité de la FFPP par rapport au corps professionnel des psychologues, nous constatons tout au moins une adéquation nette entre les répondants FFPP et l'ensemble des répondants au questionnaire.

Sexe

	N	%
Femmes	1104	84
Hommes	210	16

Âge en 10 puis en 4 catégories

En 10 classes			En 4 classes		
Âge	N	%	Âge	N	%
< 24	17	1,3	< 34	497	37,8
24-29	197	15			
29-34	283	21,5			
34-39	230	17,6	34-49	542	41,3
39-44	163	12,4			
44-49	149	11,3			
49-54	103	7,8	49-64	248	18,9
54-59	89	6,8			
59-64	56	4,3			
> 64	26	2	> 64	26	2

Pour la suite de l'analyse et pour lui conserver une certaine lisibilité, nous nous sommes appuyés sur la catégorisation en quatre classes d'âge. Nous avons observé ci-dessous la relation entre sexe et âge : il apparaît que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à être en activité jeunes dans la profession et moins nombreuses lorsqu'elles sont plus âgées.

Relation entre âge et sexe

	< 34	34-49	49-64	> 64
Femmes	438 (39,7%)	449 (40,4%)	206 (18,7%)	10 (8,4%)
Hommes	59 (28,1%)	93 (44,3%)	42 (20%)	16 (1,6%)
Sign.	p < 0.01			

L'influence de l'âge sur les tarifs pratiqués

Les psychologues plus âgés ont tendance à pratiquer des tarifs de consultation plus élevés. Les tarifs au-dessus de 50 euros sont appliqués par 23,8% des < 34 ans, 30% des 34-49 ans, 63% des 49-54 ans, 45% des > 64 ans.

Âge	Tarifs pratiqués (en euros)			
	Entre 30 et 40	Entre 41 et 50	Entre 51 et 60	Plus de 60
< 34	40 (16,7%)	142 (59,4%)	49 (20,5%)	8 (3,3%)
34-49	59 (19,1%)	157 (50,8%)	74 (23,9%)	19 (6,1%)
49-64	24 (15,8%)	65 (42,8%)	44 (28,9%)	19 (12,5%)
> 64	2 (10%)	9 (45%)	4 (20%)	5 (25%)
Sign.	p < .01			

Secteur d'emploi

Nous avons dû opérer quelques ajustement pour traiter les réponses en croisant le type de classification que nous avons présentée et le type de réponses qui n'étaient pas toujours en adéquation, soit par manque de précision de notre propre classification, soit par manque ou décalage de précision des répondants. Trois classes spécifiques ont été l'objet d'un ajustement :

- dans la classe « Psychologue de l'Éducation nationale » nous avons inséré les psychologues de l'éducation des établissements privés par « homogénéisation fonctionnelle » ;
- nous avons une classe « Psychologue de la PJJ » : nous avons inséré dans cette classe quelques psychologues des ministères de la justice (non PJJ) et de l'intérieur (police) ;
- nous n'avions pas prévu de classe « Psychologues du travail ». Un certain nombre de psychologues d'entreprise ou de Pôle emploi ont répondu : nous avons créé une classe « Travail » qui les englobe ;
- la classe « Autre » comprend surtout les répondants pour lesquels l'information restait trop imprécise pour autoriser l'insertion dans une des classes au final retenues.

Emploi	N	%
Fonction Publique Hospitalière	241	18,3
Fonction Publique Territoriale	37	2,8
Éducation nationale / Éducation	40	3
Protection Judiciaire de la Jeunesse / Justice / Intérieur	6	0,5
Santé privé	52	4
Association	134	10,2
Travail	20	1,5
Libéral mixte	392	29,8
Libéral exclusif	333	25,3
Autre	59	4,5
Total	1314	100

Tarif consultation

Tarif en euros	N	%
Entre 30 et 40	126	17,4
Entre 41 et 50	373	51,7
Entre 51 et 60	171	23,7
> 60	51	7,1
Total	721	100

La connaissance du décret

Connaissez-vous le décret sur l'expérimentation de la prise en charge de la souffrance des jeunes ?

	N	%
Oui	982	74,7
Non	332	25,3

Votre territoire est-il concerné ?

	N	%
Oui	213	16,2
Non	544	41,4
Ne sait pas	557	42,4

La position concernant le remboursement

Êtes-vous favorable au remboursement des consultations psychologiques ?

	N	%
Oui	1260	95,9
Non	54	4,1

Si oui, êtes-vous favorable à un remboursement

total ou partiel ?

	N	%
Total	813	64,5%
Partiel	447	35,5 %

Seriez-vous favorable à ce remboursement si celui-ci était soumis à une prescription médicale ?

	N	%
Oui	818	62,7
Non	496	37,3

En synthèse : au moment de l'enquête les trois quarts des psychologues répondants ont connaissance du décret, mais 42% ne savent pas si leur territoire est concerné ou non par l'expérimentation. Une très large majorité (près de 96%) est favorable au remboursement des consultations et les deux tiers de ces derniers sont favorables à un remboursement total. Près des deux tiers seraient également favorables à un remboursement si celui-ci était soumis à prescription médicale.

Les caractéristiques de la population répondante ont-elles une influence sur ces positions générales ?

Quelle influence des caractéristiques des répondants ?

L'influence du sexe

Le sexe n'a pas d'influence statistiquement significative sur la connaissance du décret ou le territoire concerné. Les femmes se montrent un peu plus favorables au principe du remboursement. Cet effet s'estompe lorsque l'on considère le choix entre remboursement total ou partiel, mais il réapparaît pour le facteur prescription, les femmes manifestent légèrement plus d'accord que les hommes si le remboursement est soumis à cette condition.

	Principe		Remboursement partiel		Favorable si prescription	
	Oui	Non	Partiel	Total	Oui	Non
Femmes	1065 (96,5%)	39 (3,5%)	388 (36,4%)	677 (63,6%)	699 (63,3%)	405 (36,7%)
Hommes	195 (92,9%)	15 (7,1%)	59 (30,3%)	136 (69,7%)	119 (56,7%)	91 (43,3%)
Sign.	p < 0.01		ns		p < 0.06	

L'influence de l'âge sur la connaissance du décret

Les plus jeunes apparaissent mieux informés (les 4/5^e des plus jeunes pour environ les 2/3 des plus âgés), et on les trouve légèrement plus présents dans les territoires concernés. On peut faire l'hypothèse qu'ils étaient d'autant plus vigilants et d'autant plus intéressés par la réponse à l'enquête qu'ils sont effectivement directement concernés.

Âge	Connaissance décret		Territoire concerné		
	Oui	Non	Oui	Non	Ne sait pas
< 34	403 (81,1%)	94 (18,9%)	90 (18,1%)	234 (47,1%)	173 (34,8%)
34-49	406 (74,9%)	16 (25,1%)	89 (16,4%)	230 (42,4%)	223 (41,1%)
49-64	158 (63,7%)	90 (36,3%)	33 (13,3%)	72 (29%)	143 (57,7%)
> 64	15 (57,7%)	11 (42,3%)	1 (3,8%)	8 (30,8%)	17 (65,4%)
Sign.	p < 0.01		p = 0.01		



L'influence de l'âge sur le remboursement

Les plus jeunes apparaissent légèrement plus favorables au remboursement que les plus âgés ; mais ils sont également plus favorables au remboursement total qu'au remboursement partiel et plus favorables si celui-ci est soumis à prescription médicale.

Âge	Principe		Remboursement partiel		Favorable si prescription	
	Oui	Non	Total	Partiel	Oui	Non
< 34	481 (96,8%)	16 (3,2%)	340 (70,7%)	141 (29,3%)	332 (66,8%)	165 (33,2%)
34-49	524 (96,7%)	18 (3,3%)	324 (61,8%)	200 (38,2%)	325 (60%)	217 (40%)
49-64	231 (93,1%)	17 (6,9%)	135 (58,4%)	96 (41,6%)	147 (59,3%)	101 (40,7%)
> 64	23 (88,5%)	3 (11,5%)	14 (60,9%)	9 (39,1%)	14 (53,8%)	12 (46,2%)
Sign.	p < 0.01		p < 0.01		p < 0.06	

Nous avons examiné ci-dessus le croisement entre sexe et âge. Les femmes répondantes sont en moyenne plus jeunes que les hommes. Il est donc vraisemblable que ces deux facteurs sont articulés.

(Tableau Influence du secteur d'emploi : connaissance du décret)

Emploi	N	%	Connaissance du décret		Territoire concerné		
			Oui	Non	Oui	Non	Ne sait pas
Fonction Publique Hospitalière	241	18,34	180 (74,7%)	61 (25,3%)	38 (15,8%)	92 (38,2%)	111 (46,1%)
Fonction Publique Territoriale	37	2,82	30 (81,1%)	7 (18,9%)	6 (16,2%)	17 (45,9%)	14 (37,8%)
Éducation nationale / éducation	40	3,04	27 (67,5%)	13 (32,5%)	6 (15%)	11 (27,5%)	23 (57,5%)
Protection Judiciaire de la Jeunesse Justice/ Intérieur	6	0,46	5 (83,3%)	1 (16,7%)	0 (0%)	3 (50%)	3 (50%)
Santé privé	52	3,96	31 (59,6%)	21 (40,4%)	4 (7,7%)	18 (34,6%)	30 (57,7%)
Association	134	10,20	93 (69,4%)	41 (30,6%)	20 (14,9%)	50 (37,3%)	64 (47,8%)
Travail	20	1,52	10 (50%)	10 (50%)	2 (10%)	3 (15%)	15 (75%)
Libéral mixte	392	29,83	312 (79,6%)	80 (20,4%)	72 (18,4%)	178 (45,4%)	142 (36,2%)
Libéral exclusif	333	25,34	252 (75,7%)	81 (24,3%)	54 (16,2%)	148 (44,4%)	131 (39,3%)
Autre	59	4,49	42 (71,2%)	17 (28,8%)	11 (18,6%)	24 (40,7%)	24 (40,7%)
Total	1314	100	982 (74,7%)	332 (25,3%)	213 (16,2%)	544 (41,4%)	557 (42,4%)
Sign.			p < 0.01		p < 0.02		

L'influence du secteur d'emploi

L'analyse de ce facteur doit être conduite avec prudence dans la mesure où certains secteurs sont faiblement représentés. C'est la raison pour laquelle nous avons reproduit dans le tableau l'information relative au nombre global de répondants en valeur absolue pour chaque secteur.

→ La connaissance du décret

Bien que l'effet du facteur soit significatif, les résultats doivent être interprétés avec prudence. On peut noter en particulier que les psychologues qui exercent en libéral (en italiques), bien que directement concernés, ne sont globalement pas mieux informés de l'existence du décret. Toutefois on observe parmi eux le taux le plus élevé de psychologues sachant s'ils relèvent ou non des territoires concernés. De façon sous-jacente, ces discordances s'expliquent vraisemblablement par les réseaux d'information différenciés dont disposent les psychologues selon leur statut professionnel (réseaux associatifs, syndicaux).

→ La position concernant le remboursement

Ce facteur n'apparaît statistiquement significatif qu'en ce qui concerne le remboursement partiel. Si la majorité des psychologues se montrent favorables au remboursement des consultations, les libéraux (mixtes et exclusifs) apparaissent plus favorables à un remboursement partiel

que les salariés. La question du remboursement sur prescription n'apparaît pas globalement statistiquement significative. Relevons cependant que si les libéraux reflètent la position moyenne des répondants, les psychologues de la FPH et ceux du secteur de santé privé apparaissent les plus réservés.

(Tableau Influence du secteur d'emploi : position concernant le remboursement)

Emploi	Principe		R. partiel		Favor. si prescription	
	Oui	Non	Total	Partiel	Oui	Non
Fonction Publique Hospitalière	232 (96,3%)	3 (3,7%)	168 (72,4%)	64 (27,6%)	108 (44,8%)	133 (55,2%)
Fonction Publique Territoriale	37 (100%)	0 (0%)	25 (67,6%)	12 (32,4%)	26 (70,3%)	11 (29,7%)
Éducation nationale/ éducation	37 (92,5%)	3 (7,5%)	30 (81,1%)	7 (18,9%)	24 (60%)	16 (40%)
Protection Judiciaire de la Jeunesse Justice/ Intérieur	5 (83,3%)	1 (16,7%)	4 (80%)	4 (20%)	4 (66,7%)	2 (33,3%)
Santé privé	50 (96,2%)	2 (3,8%)	35 (70%)	15 (30%)	27 (51,9%)	25 (48,1%)
Association	125 (6,7%)	9 (93,3%)	90 (72%)	35 (28%)	93 (69,4%)	41 (30,6%)
Travail	20 (100%)	0 (0%)	15 (75%)	5 (25%)	18 (90%)	2 (10%)
Libéral mixte	377 (96,2%)	15 (3,8%)	220 (58,4%)	157 (41,6%)	258 (65,8%)	134 (34,2%)
Libéral exclusif	321 (96,4%)	12 (3,6%)	196 (61,1%)	125 (38,9%)	230 (69,1%)	103 (30,9%)
Autre	56 (94,9%)	3 (5,1%)	30 (53,6%)	26 (46,4%)	30 (50,8%)	29 (49,2%)
Total	1260 (95,8%)	54 (3,2%)	813 (64,5%)	447 (35,5%)	818 (62,2%)	496 (37,8%)
Sign.	ns		p < 0.01		ns	



L'influence des tarifs de consultation

→ La connaissance du décret

Le montant des tarifs de consultation exerce une modeste influence sur la variable « territoire concerné ». Il semble en fait que les psychologues qui appliquent les tarifs les plus élevés soient les moins informés de leur appartenance aux territoires visés.

Tarif consultation (en euros)	Connaissance décret		Territoire concerné		
	Oui	Non	Oui	Non	Ne sait pas
entre 30 et 40	27 (21,4%)	99 (78,6%)	21 (16,7%)	56 (44,4%)	49 (38,9%)
entre 41 et 50	73 (19,6%)	300 (80,4%)	63 (16,9%)	193 (51,7%)	117 (31,4%)
entre 51 et 60	48 (28,1%)	123 (71,9%)	27 (15,8%)	65 (38%)	79 (46,2%)
> 60	12 (23,5%)	39 (76,5%)	13 (25,5%)	11 (21,6%)	27 (52,9%)
Sign.	ns		p < 0. 01		

→ La position concernant le remboursement

Le facteur est globalement peu significatif. On note simplement que les psychologues appliquant les tarifs les plus élevés sont les plus favorables au remboursement.

Tarif consultation (en euros)	Principe		Remboursement partiel		Favorable si prescription	
	Oui	Non	Total	Partiel	Oui	Non
entre 30 et 40	118 (93,7%)	8 (6,3%)	70 (59,3%)	48 (40,7%)	78 (61,9%)	48 (38,1%)
entre 41 et 50	364 (97,6%)	9 (2,4%)	225 (61,8%)	139 (38,2%)	264 (70,8%)	109 (29,2%)
entre 51 et 60	161 (94,2%)	10 (5,8%)	86 (53,4%)	75 (46,6%)	107 (62,6%)	64 (37,4%)
> 60	51 (100%)	0 (0%)	31 (60,8%)	20 (39,2%)	36 (70,6%)	15 (29,4%)
Sign.	p < 0.04		ns		ns	

En conclusion : il se confirme bien qu'une très large majorité des psychologues est favorable au remboursement des consultations, les deux tiers étant favorables à un remboursement total et favorables à un remboursement si celui-ci était soumis à prescription médicale. Les caractéristiques de la population répondante n'exercent qu'une influence modeste : un léger effet générationnel d'une part, une prise en compte prudente des secteurs d'emploi. Nous sommes restés volontairement réservés dans ces premières observations dans la mesure où la prise en compte des commentaires adressés par les répondants éclairera sans doute certains de nos constats.





ÉTUDIANT-E-S ET JEUNES DIPLÔMÉ-E-S

UNE NOUVELLE RUBRIQUE

Emmanuelle Truong-Minh

Psychologue,
Chargée de mission FFPP
« Formation initiale et continue des psychologues »

Bruno Vivicorsi

Rédacteur en chef de *Fédérer*,
Maître de conférences en psychologie

Cette rubrique est « nouvelle » dans le sens où très concrètement un appel est envoyé à nos futur-e-s collègues pour nous faire partager leur expérience de passage de l'étudiant qu'ils étaient au professionnel qu'ils seront. Elle n'est pas nouvelle dans le sens où *Fédérer* a déjà par le passé publié des témoignages se rapprochant de ce qui est visé ici (voir cadre bibliographie plus bas). La nouveauté vient ainsi du fait de laisser la porte ouverte dans chaque numéro à la participation de celles et ceux que nous participons à former et qui nous succéderont, en tant que psychologues, enseignants-chercheurs, ou les deux. Cette rubrique, en effet, s'ouvre tout autant aux doctorants et futurs collègues universitaires. Le format se veut entre la brève et l'article, dans le but d'illustrer l'expérience des stages, la manière de développer son réseau et d'apprendre à « être psychologue » ou « être enseignant-chercheur ».

Pour inaugurer ce projet, Flora ZUCAL a accepté de nous raconter un moment important de son expérience dans ce « passage », qu'elle en soit ici remerciée.

Bibliographie

HOSPOD, J. (2013). Retour d'expérience sur la recherche d'emploi d'une jeune diplômée. *Fédérer*, 69, 12-13.

FRAGOSO, L. (2015). Premier congrès, premier article. *Fédérer*, 80, 24.

BONNEY, M. (2016). Participer, échanger lors d'un congrès professionnel. *Fédérer*, 86, 14-15.

1, 2, 3... RESPIRE !

UNE EXPÉRIENCE DANS LE SERVICE DE SSR G2 À L'HÔPITAL ÉMILE ROUX¹

Flora Zucal

Psychologue spécialisée en neuropsychologie

Mai 2017, j'ai fini ma deuxième année de master de psychologie, option neuropsychologie. Il ne reste plus qu'une dernière étape : la soutenance. Après ces cinq années de travail universitaire, remplies de cours magistraux et de TD, de projets en groupe, de dossiers et de partiels, je réalise que je ne me sens pas prête à affronter le monde professionnel de la psychologie. Et, si je faisais un stage complémentaire ? Ce qui me semble, d'ailleurs, être un sentiment globalement partagé par l'ensemble de mes confrères jeunes diplômés. Malgré le faible nombre d'heures de stages obligatoires au cours de notre formation, nous entendons souvent :

« Confrontez-vous au terrain,
c'est là où on apprend le plus ! ».

En effet, 500 heures obligatoires de stage pour apprendre un métier si riche et qui s'apprend majoritairement sur le terrain, cela paraît insuffisant. C'est d'ailleurs pour cette raison que depuis ma deuxième année à l'université j'effectue des stages complémentaires.

Pourtant, en ce beau jour d'été 2017, mon master en poche, je ne me sens toujours pas prête à plonger directement dans le grand bain de la psychologie en tant que praticienne. J'ai encore tellement d'éléments à découvrir, à comprendre et à maîtriser. Cela me paraît immense, voire aveuglant. Et c'est pour cette raison, que me voici, postulant à ce qui

1. Service du Dr Bouillanne.

me semble être mon dernier stage complémentaire. C'est à cette occasion que je me vois proposer, parmi d'autres activités plus habituelles (entretiens avec les patients et les familles), un projet aussi passionnant qu'inquiétant : le montage d'un groupe utilisant la luminothérapie². Le projet a déjà été amené et réfléchi dans le cadre du service mais ma tutrice de stage propose de me laisser libre d'aménager l'organisation et surtout de concevoir le contenu de l'atelier en fonction de mes expériences antérieures et du profil des patients.

Ce sera donc 40 minutes de séance, une fois par semaine, auprès de patients hospitalisés dans un service d'unité de soins de longue durée. Les patients sont donc potentiellement fatigables, pour la majorité en fauteuil roulant et avec des atteintes sensorielles (vue, ouïe), ayant de probables troubles cognitifs et/ou de l'humeur et peut être des troubles du comportement. J'ai donc pensé à nouveau aux objectifs de la luminothérapie : apaiser les patients et diminuer les troubles de l'humeur et du comportement³. Je décide assez naturellement, finalement, d'utiliser la relaxation. En effet, j'ai eu la chance dans mes précédents stages d'observer et de participer à plusieurs reprises à l'utilisation de la relaxation auprès des personnes âgées désorientées et présentant des troubles comportementaux et cognitifs, notamment avec l'utilisation de la technique du *snoezelen*⁴ (*). C'est une expérience enrichissante, très marquante car elle sort de l'ordinaire. À l'université, l'utilisation du « *mindfulness* », de la relaxation et de la respiration nous a été présenté et expliqué à plusieurs reprises. Cela nous a permis, jeunes étudiants et nouveaux diplômés d'être sensibilisé aux multiples approches et outils du psychologue. Cela s'éloignait des apprentissages classiques : évaluation et remédiation en neuropsychologie. Ce stage représentait une occasion de passer à la pratique tout en étant supervisée. Je tenais donc une solide première pièce du puzzle.

Je me suis ensuite penchée sur la pièce manquante : quel type d'activité serait au cœur des séances ? J'ai alors parcouru mentalement mes expériences de stage, mes ressentis et souvenirs durant ces cinq belles années de formation. Je me suis très vite arrêtée sur une séance de réminiscence observée lors d'un de mes premiers stages. Ce terme surprenant et encore inconnu de mon répertoire, m'avait fortement intéressé et avait suscité de nombreuses lectures. Les souvenirs de la dynamique de ce groupe ainsi que le sentiment de revalorisation créé chez les patients, étaient toujours aussi vifs aujourd'hui qu'il y a trois ans. Donc, c'était décidé, ce serait un groupe de « relaxation, réminiscence et luminothérapie ». J'ai présenté mon projet. Les conseils de ma responsable de stage m'ont permis de peaufiner l'ensemble, de préciser les détails, de sélectionner et d'adapter au mieux mon projet à la réalité du terrain. Ensuite, l'ensemble de l'action a été défendu lors de la réunion cadres-médecins.

Le recrutement des patients pour la participation au groupe est un véritable exercice de planification écologique. Il est nécessaire de sélectionner les patients répondant aux critères d'inclusion (apathie, agitation psychomotrice modérée, syndrome anxio-dépressif, troubles du sommeil), tout en prenant en considération les critères d'exclusion (contre-indication médicale à la luminothérapie, troubles majeurs de la communication, troubles majeurs du comportement). Puis, les patients doivent être prévenus, à chaque séance, comme à la première séance. En effet, un consentement libre et éclairé est à obtenir à chaque séance, d'autant plus il me semble, dans le cadre des maladies neuro-dégénératives. Le psychologue a donc « l'obligation de les informer de façon claire et intelligible des objectifs, des modalités et des limites de son intervention, et des éventuels destinataires de ses conclusions »⁵. Il est essentiel de prendre en compte la trace mnésique implicite que laisse la présentation d'un atelier chez les patients, et cela même pour les patients ayant d'importants troubles mnésiques.

Créer et surtout maintenir un groupe thérapeutique sur la durée, dans un service gériatrique et dans le secteur public, n'est pas un long fleuve tranquille. En effet, un service gériatrique implique des horaires stricts et prédéfinis ainsi qu'un nombre important de tâches s'articulant autour de ceux-ci : la prise de médicaments, les douches, les soins, les changes et

2. CHARLES, E. & GLENISSON, L. (2010) Luminothérapie. In J.P. Clément (dir.), Psychiatrie de la personne âgée (p.488-493). Paris : Flammarion.

3. DELPHIN-COMBE, F., MARTIN-GAUJARD, G., ROUBAUD, C., FORTIN, M.E., HUSSON, F., ROUCH, I. & KROLAK-SALMON, P. (2013). Expérience d'un parcours de soins des symptômes psychologiques et comportementaux des démences. Gériatrie Et Psychologie Neuropsychiatrie Du Vieillessement, 11 (4), 416-422.

4. Développé dans les années 1970 par deux jeunes Hollandais, Jan HULSEGGE (musicothérapeute) et Ad VERHEUL (ergothérapeute), le terme « *Snoezelen* » est la contraction de *Snuffelen* (renifler, sentir) et de *Doezelen* (sommoler), que l'on pourrait traduire autour de la notion d'exploration sensorielle et de détente et plaisir (N.D.R.).

5. Article 9 du code de déontologie des psychologues, 1996, actualisé en 2012. Voir site de la CNCDP : <http://www.cncdp.fr/index.php/code-de-deontologie>

les pansements, les heures de visites, ainsi que le fonctionnement des équipes d'infirmiers et d'aides-soignants, les roulements d'équipes et des hôteliers pour le repas et collation. Le groupe thérapeutique devait pouvoir s'inscrire dans cette organisation très cadrée ; condition nécessaire pour que les soignants puissent s'y impliquer et le percevoir comme partie intégrante du projet de service. L'idéal est de choisir un moment où les patients ne sont pas occupés et pas en plein sommeil, et les temps où les soignants sont disponibles. En effet, la participation de l'équipe soignante du service paraissait essentielle dans la mise en place de ce groupe. Ainsi, chaque semaine un soignant devenait, sur la base du volontariat le co-animateur du groupe. En plus de leur implication dans le projet, cela permettait aux soignants qui participaient de développer des échanges relationnels dans une autre modalité que celle des soins au corps. L'idée était que leur regard puisse se dégager des représentations du patient trop souvent centrées sur la maladie, la fragilité et la perte d'autonomie. En séances thérapeutiques, les patients peuvent, en effet, montrer des capacités et des ressources qui ne sont que peu visibles à d'autres moments. En période estivale et avec des effectifs réduits, les conditions pour maintenir cette co-animation ne sont malheureusement pas optimales.

La mise en œuvre a nécessité des adaptations ponctuelles mais j'ai pu réaliser les séances d'abord avec la présence de ma tutrice de stage puis en autonomie. Ma tutrice reprenait secondairement avec moi les moments clefs de la dynamique. Néanmoins, cette expérience fut extrêmement enrichissante et fortifiante. J'ai pu constater la force et l'importance de la dynamique de groupe, qui est capable de bloquer toute communication quand elle est mal encadrée ; mais qui peut aussi créer et permettre des échanges riches et bénéfiques aux patients, base de l'action thérapeutique, et cela malgré les atteintes cognitives des patients. Ces souvenirs personnels et partagés permettent aux patients d'évoquer et de ressentir de la joie, de l'espoir, de la fierté ; aussi bien que de la tristesse, de l'amertume, de la nostalgie du temps passé, des regrets ainsi que des désirs de liberté et d'autonomie. On apprend beaucoup des patients, en observant les interactions et les dynamiques qui s'opèrent au sein d'un groupe ; comme les ressources mobilisées par le groupe pour accueillir et répondre à la douleur de l'autre, ou la joie communicative transmise par l'échange et la dynamique.

Finalement, ce groupe m'a permis d'apprendre à gérer des problématiques inattendues, à dépasser les doutes et les appréhensions, à apprendre à me

faire confiance en tant que future psychologue. En effet, créer et maintenir un groupe demande de l'énergie, de l'organisation, de la préparation et surtout de l'envie. Ainsi, ce groupe a nécessité l'utilisation de toutes les connaissances acquises, développées et perfectionnées au cours de mes cinq années de formation tant universitaires que professionnelles. Un groupe se construit et se décline finalement comme le développement de sa propre pratique, on y retrouve tous les apprentissages passés, les expériences vécues, les leçons retenues et les souvenirs ancrés.

Je peux conclure en observant la valeur des parcours personnel, universitaire et professionnel qui s'entremêlent et forment une entité professionnelle unique et propre à chaque psychologue, modelée par ses expériences. Les apprentissages, les erreurs et les appréhensions font partie intégrante du développement du futur-professionnel, tout comme la curiosité, l'envie d'apprendre et de découvrir, en s'autorisant à tenter et à dépasser ses peurs. Comme il m'a sagement été transmis :

« Si tu n'as pas rencontré de difficultés, de complications, au cours de ta première année, poses-toi des questions, car c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas ».

C'est donc avec cet adage en tête ainsi qu'avec l'ensemble de mon parcours, que je me sens aujourd'hui prête à plonger avec élan dans le grand bain de l'indépendance professionnelle.





APPEL À CANDIDATURE

Commission indépendante, la CNCDDP assure un rôle majeur pour la profession et le respect de sa pratique. Les avis consultatifs rendus sont travaillés en binôme et discutés en groupe, la réflexion sur la déontologie est portée par l'ensemble de la Commission. Plusieurs membres de la CNCDDP arriveront au terme de leur mandat très prochainement. Actuellement, quelques spécialités de la psychologie ne sont pas représentées par les membres présents au sein de la Commission. Les domaines hospitaliers, psychiatriques et de la santé (adultes) ainsi que la psychogérontologie seraient complémentaires aux profils déjà présents.

Un appel à candidature est lancé en vue de remplacement des mandats achevés. Postes à pourvoir en novembre 2017.

Qu'est-ce que la CNCDDP ?

La CNCDDP est une commission consultative créée en 1997 qui fournit des avis motivés sur des problèmes liés à la déontologie des psychologues. Elle se prononce sur les situations qui lui sont présentées et n'a pas pour fonction d'établir la matérialité des faits. La CNCDDP explicite les principes et notions exposés dans le *Code de déontologie*, actualisé en 2012, et en assure le suivi dans la perspective d'une éventuelle révision.

Chaque avis est confié à deux rapporteurs qui travaillent en binôme. Ceux-ci étudient la demande, rédigent un projet d'avis qu'ils présentent à la réunion plénière de la CNCDDP. Celle-ci en débat, propose des modifications de fond ou de forme à intégrer dans la version finale qui doit recueillir l'unanimité du groupe.

La Commission est attentive aux évolutions de la discipline Psychologie, aux avancées de la recherche et à tous les nouveaux champs d'exercice (travail à domicile, dans la rue, par internet, etc.).

Postuler à la Commission nationale consultative de déontologie des psychologues : pourquoi ?

La Commission est sollicitée par des usagers et des psychologues en quête d'un éclairage sur des pratiques professionnelles en lien avec la déontologie. Tous les secteurs d'intervention des psychologues font l'objet de questionnement et la diversité des profils des membres est alors un atout majeur. La CNCDDP est composée d'environ 9 membres, psychologues et/ou enseignants-chercheurs en psychologie représentant les champs professionnels. Elle traite, chaque année, environ 20 demandes qui font l'objet d'échanges riches et engagés

entre ses membres. Elle anime des journées d'études, des conférences sur la déontologie et participe à l'écriture d'articles. La CNCDDP garante du respect de notre Code est un des moteurs de la promotion, de l'évolution, de l'inscription sociale de notre profession et du champ de la psychologie. Les membres de la commission.

Qui peut être candidat ?

Tout psychologue ou enseignant-chercheur en psychologie (CNU 16) peut se présenter. Toute réflexion sur la déontologie ou engagement militant dans les activités de la profession sera fortement appréciée.

Il est nécessaire de pouvoir se rendre disponible pour cette activité bénévole, qui requiert du temps et du travail, que la personne mettra ainsi au service du collectif. Les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par la FFPP.

Une fiche de poste précise le travail demandé (disponible en téléchargement à l'adresse : <http://cncddp.fr/docs/CNCDDP-Fiche-de-poste.pdf>).

Enfin, il est demandé aux candidats de posséder une expérience d'au moins 5 ans dans un des secteurs d'activité de la profession ou de la discipline, soit en tant que psychologue, soit en tant qu'enseignant-chercheur.

Comment être candidat ?

Rédiger un Curriculum Vitae détaillé et une lettre de motivation, la demande doit mentionner le numéro ADELI du candidat (sauf pour les enseignants-chercheurs).

Candidature à adresser :

- par mél jusqu'au samedi 18 novembre 2017 aux adresses suivantes : siege@ffpp.net en mentionnant « Candidature CNCDDP » dans l'objet ;
- ou par courrier postal avant le samedi 18 novembre 2017 à l'adresse : FFPP – Candidature CNCDDP – 71 avenue Edouard Vaillant - 92774 Boulogne-Billancourt Cedex

N.B.

Les candidats dont une première demande n'a pas été prise en compte ont la possibilité de renouveler leur demande.

PUBLICATION DES ACTES DE LA DERNIÈRE JOURNÉE D'ÉTUDE DÉONTOLOGIE

Les actes de la journée d'étude « Commande, Demande, Consentement : Questions déontologiques » sont dorénavant disponibles sur le site de la boutique de la FFPP

Argument de la journée

Recevoir une commande institutionnelle, répondre à ces demandes de plus en plus variées dans des lieux diversifiés, créer un cadre d'intervention respectant les aspects déontologiques, prendre le temps de l'explicitier à la personne concernée (adulte ou enfant) pour aller vers son consentement éclairé, tel est le défi sans cesse renouvelé auquel le psychologue est confronté chaque jour dans sa pratique professionnelle.

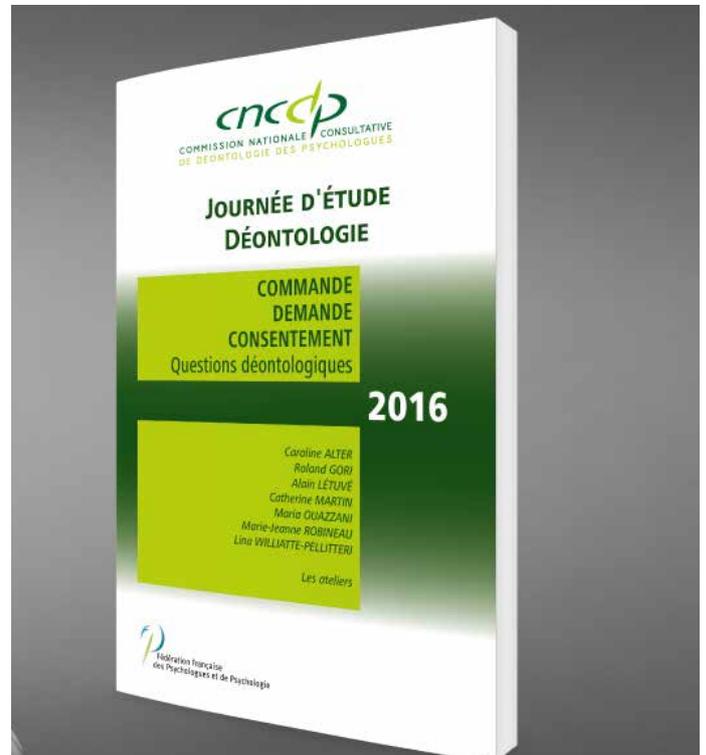
Face à l'évolution des demandes institutionnelles et à la diversification des missions, nous proposons aux psychologues une journée de réflexion et d'échanges sur la notion de consentement. Au-delà des aspects juridiques qui feront l'objet d'une intervention spécifique, nous mettrons l'accent sur la nécessaire construction d'un cadre de travail en accord avec notre code de déontologie et ce, quels que soient les personnes que nous recevons et notre lieu d'exercice (champs médico-social, sanitaire, juridique et carcéral, éducatif, de l'entreprise, des nouvelles technologies...). Cette journée sera une nouvelle occasion de débattre au cours de tables rondes, d'analyser et construire ensemble une réflexion en particulier au regard des avis rendus par la Commission.

Deux formats sont possibles :

- en version numérique (format PDF téléchargeable) au tarif 7 euros ;
- en version papier (format A4, 56 pages) au tarif de 13 euros pour les adhérents FFPP et de 17 euros au tarif public [frais de port inclus].

Les actes des journées d'étude précédentes (2010, 2012 et 2014) sont toujours disponibles dans ces 2 versions.

🔍 La boutique FFPP, rubrique CNCDP : <http://shop.psychologues-psychologie.net/12-cncdp>



Sommaire des actes 2016

Benoît SCHNEIDER : *Ouverture*

Catherine MARTIN : *Présentation de la Journée*

Marie-Jeanne ROBINEAU : *Respect de la personne : Principes de base*

Lina WILLIATTE-PELLITTERI : *Les devoirs du psychologue : Entre libertés et contraintes. Le point de vue du juriste*

Alain LÉTUVÉ : *Mission, commande, demande : Et le consentement de la / du psychologue ?*

Caroline ALTER et Maria OUAZZANI : *Le psychologue et les nouvelles pratiques à distance (téléphone, internet, webcam, ...) : Réflexions et apports déontologiques*

Roland GORI : *Le consentement : Droit nouveau du patient ou imposture ?*

Michèle GUIDETTI, Catherine MASTIO, Évelyne MEZANGE-NAWAWI et Carole VIENNE-KWASNIAK : *Atelier 1 : Problématiques du consentement dans les interventions auprès des enfants*

Caroline ALTER, Maria OUAZZANI et Marie-Jeanne ROBINEAU : *Atelier 2 : Toute transmission écrite suppose-t-elle le consentement de la personne ?*

Mélanie GAUCHE, Alain LÉTUVÉ, Élise MARCHETTI et Catherine MARTIN : *Atelier 3 : Contraintes et/ou altération du discernement : Comment négocier le consentement de la personne ?*

Catherine MARTIN : *Conclusion générale*

FFPP ET EFPA : CATALOGUE !

Marie-Jeanne Robineau

Chargée de mission Europe (2013-2017)

✉ mjrobineau@club.fr

C'est à Amsterdam qu'a été accueillie les 15 et 16 juillet 2017, l'Assemblée générale de l'EFPA (*Fédération européenne des associations de psychologues*). La FFPP, la France y étaient représentées par Marie Jeanne ROBINEAU et Anne PLANTADE. L'AG suit tous les quatre ans le congrès de l'EFPA organisé par un pays d'accueil et cette année c'était le tour des Pays Bas.

Cette AG est l'occasion pour l'EFPA de faire un bilan de son activité, un bilan financier et de communiquer ses objectifs pour les quatre années à venir.

L'AG est aussi le moment de faire le point sur le travail des différents groupes de travail (*Task Forces, Standing Committees, Boards, Working Groups*). La FFPP envoie un certain nombre de ses représentants dans ces différents groupes. Chaque groupe de travail expose avant l'AG ses conclusions dans un rapport couvrant les quatre ans passés et propose un plan pour les travaux à venir. L'énumération des groupes de travail a pour objet de permettre à chacun de mesurer l'étendue et la richesse des échanges entre pays européens dans les champs de la psychologie.

→ Les Boards :

Tests ; Affaires d'enseignement ; Développement professionnel ; Affaires scientifiques ; Droits de l'Homme et psychologie ; Psychologie dans l'Éducation ; Psychologie du trafic ; continuent de fonctionner, leurs propositions de travail ont été adoptées par vote. Le board Prévention et intervention change son nom et devient Promotion et Prévention et continue son parcours.

→ Les Standing Committees :

Psychologie dans l'Éducation ; Psychologie du trafic ; Gero psychologie ; Désastres, crises et trauma ; Psychologie communautaire ; Psychologie du travail et organisationnelle ; ont été reconduites dans leur

fonctionnement ; le standing committee Psychologie et santé est pourvu d'une annexe psychothérapie (demandée par la FFPP, voir ci-dessous).

→ Les Task Forces :

Diversité culturelle et Ethnique (pourrait devenir le Board de la Diversité ethnique et culturelle) ; e-Health ; Neuropsychologie Clinique (devient Standing Committee de Psychologie clinique). Finances européennes (TF close, rôle pris en charge par le Comité Exécutif), Psychologie et Internet (TF close), Psychologie du Sport (TF close).

→ Working Groups:

Réfugiés (WG clos) alors que le Working Group Secrétaires des pays de l'EFPA est maintenu.

Cette énumération à la façon Prévert (en moins poétique !) est fastidieuse mais a pour objectif de donner un aperçu des champs professionnels traités par les organisations de psychologues européens dans la perspective d'une harmonisation des pratiques.

En ce qui concerne la France la FFPP avait proposé une motion visant à introduire un travail sur la psychothérapie. Le sujet a été défendu par Anne PLANTADE qui prendra certainement la responsabilité de la commission psychothérapie en France. Commission qui aura besoin d'être soutenue par un représentant à l'EFPA. En conséquence, le Standing Committee « Psychologie et santé » risque d'avoir besoin d'un délégué pour le champ de la santé et d'un délégué pour Psychothérapie.

Certains groupes de travail ont un délégué FFPP, d'autres sont en recherche d'un représentant.

Si vous êtes intéressé(e)s vous pouvez obtenir une information sur l'objectif que se sont fixés les différents groupes de travail auprès de la Chargée de mission Europe.

EFPA PSYCHOTHÉRAPIE

Anne Plantade

Psychologue, enseignante et superviseur

Suite au 15^e Congrès international de la Fédération européenne des associations de psychologues (EFPA) à Amsterdam, du 11 au 14 juillet 2017 (cf. <https://psychologycongress.eu/2017/>), les représentants de la France à l'assemblée générale (AG) de l'EFPA ont réussi à faire voter la reprise d'un travail autour de la pratique de la psychothérapie – travail qui avait été mis entre parenthèses depuis plusieurs années à l'EFPA. Au préalable, un groupe

de la FFPP avait entrepris une réflexion, qui a donné beaucoup de légitimité à cette démarche. Pendant l'AG de l'EFPA, les délégués français ont été appuyés par de nombreux pays membres, tels que le Portugal et l'Espagne. Ils ont été félicités à plusieurs reprises pour leurs interventions. Pendant une pause de l'AG, le président de l'EFPA a également manifesté son soutien à la FFPP, en soulignant l'importance de la France en Europe.

EFPA ÉDUCATION

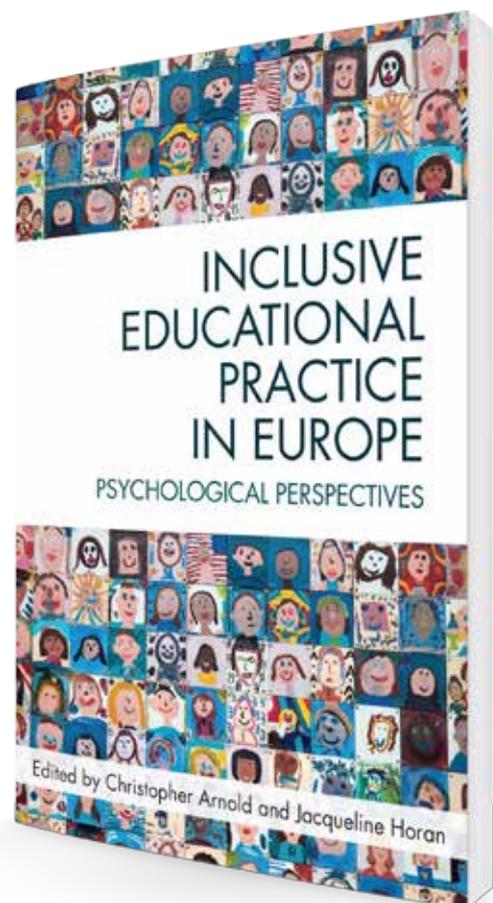
Daniel Mellier & Francine Corman

Une nouvelle publication (juillet 2017)

Arnold, C. & Horan, J. (dir.) (2017). *Inclusive educational practice in Europe. Psychological perspectives.* UCL Institute Of Education Press, 298 pages.

La commission éducation de l'EFPA, créée en 2007 est très active. Parmi ses principaux objectifs, elle a le souci de rendre visible les apports des psychologues dans le système éducatif. Après le projet ESPIL «Les psychologues de l'Éducation améliorent l'apprentissage tout au long de la vie» en 2010, la commission s'est engagée dans la rédaction d'un livre sur l'éducation inclusive en Europe.

Treize pays y ont contribué pour montrer les différents contextes et politiques mises en œuvre pour atteindre cet objectif ambitieux qu'est l'éducation inclusive au sens large. L'inclusion, qui ne se limite pas au champ du handicap, concerne les situations créées par la pauvreté, par l'immigration, par la non maîtrise de la langue et autres modalités qui dégradent la qualité de vie des personnes, notamment des enfants. Ce livre, qui vient à point nommé alors que le premier concours de recrutement de psychologues de l'éducation s'est tenu en France au printemps 2017, montre plusieurs convergences tant dans les conceptions que dans les pratiques. Il montre néanmoins que tous les pays, y compris ceux engagés depuis très longtemps dans des démarches de type inclusif, interrogent les pratiques et les politiques pour dépasser des aspects insatisfaisants et, en particulier, mieux former les professeurs.



On peut ainsi admettre que les systèmes d'éducation tendent vers l'inclusion sans la réaliser pleinement. Comme le propose Bohumíra LAZAROVÁ pour la Tchéquie, les écoles sont aujourd'hui « pro-inclusives » au sens où elles développent des pratiques inclusives plus facilement pour certains groupes minoritaires d'élèves que pour d'autres et que cela varie selon les modes d'organisation et de formation des équipes pédagogiques. L'inclusion reste donc une idéologie qui se heurte au scepticisme, au pessimisme, pour assurer l'équité, la justice et la participation de tous les enfants, adolescents et adultes à l'éducation et la formation professionnelle. Un point notoire de convergence est de mettre en avant que la compréhension du point de vue de l'enfant est plus intéressante que l'approche normative de testing. Cela conduit les psychologues dans plusieurs pays à construire, ou participer à la construction, des outils d'observation et d'évaluation de l'élève en situation d'apprentissage et dans ses relations aux autres élèves. Il s'agit aussi de croiser les observations des professionnels avec celles des familles ou d'autres acteurs de la vie de l'élève. L'accent est ici porté sur le besoin d'utiliser des outils pour dépasser l'évaluation des troubles en pointant les ressources, les niveaux de compétences et le potentiel de développement de l'élève ou de l'étudiant. Un dernier point très présent dans les contributions est l'importance de conduire des recherches pour connaître les besoins, estimer l'acceptabilité des actions de prévention et d'inclusion selon les contextes, et évaluer les effets non seulement sur les résultats académiques du point de vue de l'institution scolaire mais aussi du point de vue de l'apprenant et de sa famille.

Daniel MELLIER et Francine CORMAN y ont précisé le contexte français dans le chapitre « Les psychologues de l'éducation nationale et les défis de l'inclusion des enfants en situation de handicap à l'école » (pages 62 à 73).

Après un rappel des textes qui régissent la profession, ils défendent le rôle du psychologue de l'éducation comme « personne ressource privilégiée dans la mise en œuvre des préconisations relatives à la précocité des interventions, à la formation, et à la recherche ». Ils soutiennent que les « compétences des psychologues à l'évaluation des compétences cognitives, sociales et émotionnelles des enfants doivent être mises en avant par l'institution scolaire, indépendamment des approches biomédicales des troubles .../... les compétences du psychologue de l'éducation ne sont pas substituables à celles d'un médecin ou d'un administrateur ».

Il revient au psychologue de l'éducation de conduire des suivis longitudinaux en lien avec les enseignants et les familles afin de renseigner le dossier des élèves concernés.

En ce qui concerne l'accompagnement, le psychologue de l'éducation est « compétent pour conduire des séances de remédiation cognitive, émotionnelle ou sociale et surtout pour définir les exercices de remédiation à intégrer aux activités de la classe pour un petit groupe d'enfants de sorte à contextualiser les apprentissages ». L'accompagnement du psychologue concerne aussi « les enseignants qui sont à soutenir à la fois dans leur projet de pédagogie inclusive et par la conduite d'analyses de pratiques dans l'établissement ».

En matière de formation, le chapitre recommande que les psychologues de l'éducation interviennent dans la formation initiale et continue des enseignants et des psychologues. « Ils recourent aux outils de la formation des adultes tels qu'ils les ont expérimentés dans leur propre formation pendant et après le master. Ils veillent à conserver la dimension inclusive dans les actions de formation en évitant de dissocier les acteurs qui sont appelés à coordonner leurs actions dans la classe ou en péri scolaire ».

Enfin, sur le plan de la recherche, les auteurs considèrent que le concours des psychologues de l'éducation est « précieux pour faire avancer les connaissances en matière d'inclusion. Il est en effet impératif que les pratiques d'éducation inclusive soient l'objet de recherche pour en évaluer les effets dans les systèmes éducatifs des établissements. À un autre niveau, l'objectif est de conduire des comparaisons selon les écoles, les régions, les pays ».

Ce chapitre a été présenté le 12 juillet 2017 lors du congrès de l'EFPA par la commission éducation.



7ÈMES ENTRETIENS DE LA PSYCHOLOGIE
“LA PLACE DES PSYCHOLOGUES
ENTRE CRISES ET CULTURES”



LES ENTRETIENS
DE LA PSYCHOLOGIE

Université Lille 3, du 19 au 21 octobre 2017

WWW.LESENTRETIENSDELAPSYCHOLOGIE.FR





INTERVIEWS EXCLUSIVE DES CONFÉRENCIERS

Interviews avec des conférenciers invités aux 7^{es} Entretiens de la psychologie se déroulant à Lille du 19 au 21 octobre 2017 (<https://lesentretiensdelapsychologie.fr/>).

Exclusivement pour *Fédérer*, les conférenciers ont accepté de nous dire quelques mots sur 1) leur parcours (quelle a été leur formation, quel a été leur cheminement professionnel, certaines rencontres ont-elles été décisives dans leur choix...), 2) leurs centres d'intérêt (plus particulièrement ceux liés à la recherche, leurs enjeux, les conséquences pratiques, ceux qu'ils privilégient...), et 3) l'objet de leur conférence lors des Entretiens de Lille (bref résumé de l'intervention).

Le comité de rédaction remercie les auteurs de s'être chacun livré à cet exercice.



Violences et systèmes cognitifs

Laurent BÈGUE

Professeur de psychologie sociale, Directeur de la *Maison des sciences de l'Homme Alpes* (USR CNRS 3394/ Université Grenoble Alpes)

✉ laurent.begue@msh-alpes.fr

1) Quel est votre parcours ?

À l'université d'Aix-Marseille, les cours dispensés par Robert Vincent JOULE m'ont orienté (de manière librement consentante, doit-on dire !) vers la psychologie sociale. Ma thèse en poche, j'ai eu la chance de démarrer une carrière académique à l'université de Grenoble, enrichie par deux séjours en tant que professeur invité : une demi-année en Ontario, à l'université Brock, et une année en Californie à Stanford. En France, j'ai eu la chance de bénéficier d'une délégation CNRS (Toulouse) et d'une admission en tant que membre junior puis senior à l'Institut Universitaire de France. Enfin, depuis quelques années, j'ai en charge la *Maison des sciences de l'Homme Alpes* (Université de Grenoble Alpes / CNRS), dont la vocation est de favoriser l'interdisciplinarité.

2) Quels sont vos centres d'intérêt ?

Mes travaux sont pour l'essentiel consacrés à la psychologie sociale des normes et des conduites d'agression, lesquelles peuvent être approchées par des voies extrêmement variées. N'ayant pas encore appris à circonscrire mon appétit pour ce sujet, je demeure incoerciblement omnivore, pratiquant les enquêtes sur de grands échantillons représentatifs

mais aussi les études expérimentales consistant à administrer des produits supposés influencer le jugement et les conduites sociales (alcool; omega3) ou à analyser l'influence immédiate ou différée de l'exposition à – ou l'immersion dans – des contenus potentiellement agressogènes. Sans vouloir donner raison à James KORN, qui dans l'un de ses livres prétendait que la psychologie sociale est peut-être la seule discipline dont les méthodes soient plus intéressantes que ses résultats, je reconnais que la construction de stimuli sociaux dans certains cadres expérimentaux est le lieu d'exercice d'une réjouissante créativité scientifique. Incontournable art du détour.

3) Quel sera l'objet de votre conférence ?

Il sera question de la place des systèmes cognitifs collectifs (représentations, valeurs, croyances) dans l'économie des conduites agressives. Le statut des représentations partagées dans l'analyse des conduites agressives est capital, et c'est cette idée que j'aimerais transmettre et situer par rapport à d'autres corpus de connaissance qui mettent en exergue des influences plus endogènes, ou au contraire qui mobilisent des prismes macrosociaux pour rendre compte des violences sociales.

Quelques références

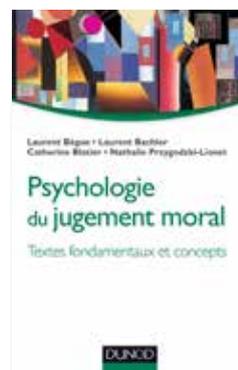
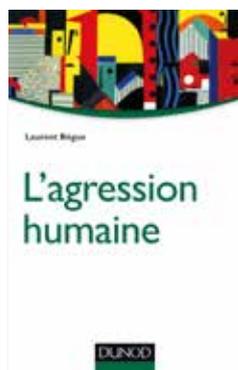
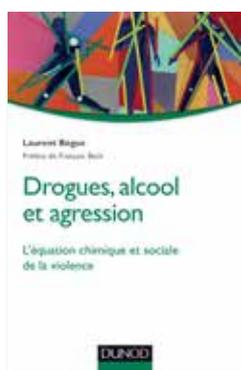
Bègue, L. (2014). *Drogues, alcool et agression. L'équation chimique et sociale de la violence*. Paris : Dunod.

Bègue, L. (2011). *Psychologie du bien et du mal*. Paris : Odile Jacob.

Bègue, L. (2010). *L'agression humaine*. Paris : Dunod.

Bègue, L., Bachler, L., Blatier, C. & Przygodzki-Lionet, N. (dir.) (2013). *Psychologie du jugement moral. Textes fondamentaux et concepts*. Paris : Dunod.

Bègue, L. & Desrichard, OL (dir.) (2013). *Traité de psychologie sociale. La science des interactions humaines*. De Boeck.



Éducation inclusive et technologie numérique : les psychologues au cœur de l'innovation

Daniel MELLIER

Professeur émérite de psychologie du développement de l'enfant, université de Rouen Normandie

✉ daniel.mellier@univ-rouen.fr

1) Quel est votre parcours ?

Mon parcours académique a débuté à Rouen où j'ai validé une licence puis à Paris 5 où j'ai obtenu la maîtrise avec C3 en psychologie génétique et C4 en psychologie clinique. J'ai soutenu la thèse en 1979 sur les stratégies de recherche du jeune enfant et enfin le doctorat d'état en 1992, « le bébé bâtisseur de son devenir : les compositions sensori-motrices en développement chez le bébé normal et le bébé handicapé ». J'étais alors affilié au laboratoire de psychobiologie du développement CNRS EPHE INSERM dirigé par Henriette BLOCH.

2) Quels sont vos centres d'intérêt ?

Mes intérêts pour le développement du nourrisson et du jeune enfant ont évolué avec ma rencontre avec André BULLINGER (Genève), puis plus tardivement Michel DELEAU (Rennes) et Jean-Louis PAOUR (Aix en Provence) qui m'ont intégré dans les travaux sur « handicap et développement ». Je me suis ainsi intéressé aux situations développementales créées par la grand prématurité, les déficits sensoriels, moteurs, intellectuels, et l'autisme. Ces recherches ont le plus souvent été réalisées dans des services de soins ou d'éducation où j'ai pratiqué des activités de bilan

psychologique, de conseil, de guidance parentale. Aujourd'hui à la retraite, je m'intéresse aux pratiques d'accompagnement des personnes en situation de handicap à l'école, à l'université, au travail, dans les loisirs et dans la vie quotidienne. Mes réflexions sur la qualité de vie et l'inclusion bénéficient de mes coopérations avec Agnès FLORIN et Philippe GUIMARD (Nantes) ainsi qu'avec Jean-Jacques DETRAUX (Liège) et Yannick COURBOIS (Lille). J'assure la charge de mission handicap auprès du président de l'université Rouen Normandie.

3) Quel sera l'objet de votre conférence ?

L'avancée de cadres législatifs et d'innovations industrielles expose les psychologues à des questions culturelles et à des situations de crises vécues par les parents, les enseignants, les enfants, et par eux-mêmes. La question des changements induits par l'éducation inclusive des enfants en situation de handicap constitue un exemple singulier et majeur de cette problématique. Ces changements pourraient être en partie facilités par les usages des technologies numériques. Or les institutions scolaires et universitaires n'exploitent qu'en partie ces nouveautés pour optimiser l'accessibilité à tout

et pour tous, et souvent en négligeant les dimensions psychologiques. Après un bref état des lieux pour définir le contexte de la réflexion, nous défendons que les psychologues ont urgemment à faire reconnaître leurs compétences d'une part pour démedicaliser la compréhension des situations de handicap, d'autre part pour apporter le point de vue de l'utilisateur dans les usages du numérique et des outils de réalité

virtuelle. Nous insisterons sur leur rôle crucial pour alerter les institutions, les familles, les professionnels de l'éducation et les enfants sur les usages des technologies, notamment selon les situations de handicap. L'ensemble de la réflexion s'appuie sur la théorie du changement social et du développement humain telle que défendue par Patricia GREENFIELD.

Quelques références

Mellier, D. (2014). Les méthodes de comparaison dans le champ des déficiences intellectuelles. In G. Petitpierre & B.-M. Martini-Willemin (dir.), *Méthodes de recherche dans le champ de la déficience intellectuelle : nouvelles postures et nouvelles modalités* (p.17-55). Berne : Peter Lang.

Mellier, D. (dir.) (2013). *Les enfants nés avant*. *Enfance*, 1, numéro thématique.

Mellier, D. (2011). *Le développement de l'enfant né prématuré*. Marseille : Solal.

Mellier, D. & Lehalle, H. (2013). *Psychologie du développement – Enfance et adolescence – Cours et exercices*. Paris : Dunod.

Mellier, D., Sorin, A-L. & Chanoni, E. (2015). La photographie commentée comme support à l'entretien avec le jeune enfant. In D. Bedouin & R. Scelles (dir.), *S'exprimer et se faire comprendre : entretiens et situations de handicap* (p.95-105). Paris : Erès.



Dédale et Heinz devant la tour de l'esthète : défis actuels et embarras éthiques en psychologie

Roland-Ramzi GEADAH

Psychologue et historien spécialisé dans la recherche juridique et interculturelle, enseignant universitaire de philosophie morale et directeur du C.I.C.E.R.F. (Champs-sur-Marne).

✉ cicerf@wanadoo.fr

1) Quel est votre parcours ?

Dans le cadre d'une scolarité en internat et d'une jeunesse passée à Beyrouth, une ville géographiquement peu étendue mais très ouverte sur les plans confessionnel et culturel, je reçus une éducation multilingue strictement « classique ». En effet, humanités et propédeutiques se sont complétées par une formation universitaire pluridisciplinaire : lettres, sciences politiques et administratives, histoire et psychologie. Cela s'est poursuivi par des recherches approfondies en philosophie, en islamologie et en histoire de l'Eglise. J'entamais donc ma carrière en tant qu'enseignant en classes

secondaires et de critique littéraire occasionnel, en tant qu'auteur d'une série de manuels scolaires d'histoire et simultanément psychologue plus spécialement intéressé par la délinquance juvénile féminine, les « grossesses illégitimes » et les « crimes d'honneur » subséquents. Arrivé en France en octobre 1975, mes études de 3^e cycle en psychologie appliquée m'ont permis d'approfondir les aspects relatifs à la maternité précoce ou isolée et de me spécialiser en psychopédagogie interculturelle et en anthropologie.

Ce parcours académique se double d'une immersion dans le domaine médicosocial, puisque je fus,

l'année suivante, chargé d'une recherche officielle multidimensionnelle relative aux « problèmes de la maternité célibataire » et des établissements maternels. Toujours psychologue praticien, mon champ d'intérêt s'élargit à la périnatalité, à la grossesse des adolescentes, à l'accouchement anonyme, à l'abandon d'enfant, à l'adoption et à la psychologie migratoire. Ce notamment, au sein d'un grand observatoire du monde associatif français, l'UNIOPSS, où je prenais part à des échanges et « négociations » avec les principaux Ministères et administrations concernés, puis au sein du COPEs. Me voilà ainsi impliqué dans le travail social en général et les analyses des interventions activités psychologiques ou psychothérapeutiques ; d'où ma recherche de spécialisation complémentaire en droit médicosocial (autorité parentale, compétences de l'ASE et de la PMI, de la PJJ et des magistrats intervenants, puis les confidences et le partage des informations).

Ces activités de clinicien, de supervision d'équipes et de chercheur m'amènent à participer à des commissions officielles¹, puis à intervenir auprès d'organismes étrangers ou internationaux. Je pris alors l'initiative d'organisation et d'animation de stages de formation et de colloques internationaux. Cela se poursuit au sein du CICERF (Centre international Consult Etudes Rech Formation) que j'ai fondé en 1985, en s'élargissant à des domaines plus spécifiques du champ médicopsychologique et de la pédopsychiatrie², à l'histoire sociale, au conseil technique auprès des structures ou des établissements, au droit applicable dans notre secteur, ainsi qu'à la philosophie morale (dont la bioéthique) et à la philosophie politique. Chemin faisant, je regagnais le champ académique en tant qu'enseignant dans plusieurs universités et écoles supérieures, principalement de psychologie clinique, de psychopédagogie interculturelle, psychologie migratoire, d'ethnologie, de philosophie morale et de droit médicosocial.

Tout cela n'était pas sans aiguïser ma sensibilité aux conditions de formation et d'exercice des psychologues. Ce d'autant plus que je fus occasionnellement appelé comme « sachant » lors de certains procès et que je devins membre de conseils scientifiques et éthiques relatifs à notre

champ d'exercice (dont notamment l'ANESM, la Fondation pour le lien social, et EOVI- Fondation pour l'Avenir).

2) *Quels sont vos centres d'intérêt ?*

À la fin d'une carrière riche en rencontres, en enseignements tirés de la vie académique et des interventions de terrain, mon regard se fixe en premier lieu sur le devenir de notre profession et la crédibilité de ceux qui s'en réclament. Je m'intéresse donc à son « image de marque » ainsi qu'aux aspects liés à notre représentation officielle (tant vis-à-vis du public et des autorités que pour l'entraide et l'approfondissement des problématiques « internes ») et à ce qui sous-tend notre travail (moralité, légalité, moyens, publicité adéquate...).

Au-delà de cette préoccupation « basique » partagée par beaucoup de collègues, mes centres d'intérêt se portent essentiellement sur le développement de la recherche en psychologies clinique, sociale et politique. Ce, notamment dans des domaines plutôt peu explorés (comme les manifestations de violence extrême et de cruauté, l'allégeance et le surrogatoire...) ou plus ou moins délaissés aujourd'hui (tels que le développement des sentiments moral et religieux, la motivation...). Je n'oublie pas également les considérations éthiques afférentes à la vulnérabilité et à l'usage abusif des technologies nouvelles.

Nonobstant ces observations, je suis soucieux d'approfondissements conceptuels relatifs au socle de connaissances complémentaires en sciences humaines, notamment en philosophie. En effet, comme Jacques LADSOUS le défendait, on ne peut intervenir auprès de l'Homme sans réflexion approfondie sur l'humain et son existence. Outre l'élargissement des horizons culturels du psychologue, ce sera garantir un minimum de maturité.

3) *Quel sera l'objet de votre conférence ?*

Ce ne sont point les défis à relever qui nous manquent ! Plus que jamais notre profession se confronte à de nombreuses thématiques dont beaucoup s'avèrent problématiques, sinon épineuses.

Nous sommes certes très contents de voir notre discipline, dans ses diverses branches, reconnue et effectivement présente dans beaucoup de domaines. Ce faisant, elle sert parfois de gage pour l'affirmation – plus ou moins inconsciente – de tendances idéologiques, surtout quand on évoque l'évolution des mœurs et de la législation civile. Nous sommes en outre sollicités à propos des progrès

1. Principalement le 8^e Plan, le rapport Oheix, le rapport Lucas et la commission Rosenczweig, consacrés successivement à la pauvreté, au DOM-TOM et à l'évolution des interventions sociales au regard du (nouveau) code pénal.

2. Tels que le Sida en périnatalité, le polyhandicap, le droit de la famille en Islam, les notions de « justice » et de « démocratie », d'« autorité » et de « pouvoir »...

médico-chirurgicaux, de la recherche de bien-être ou de qualité de vie puis des incitations à la haute performance, voire à la réussite à tout prix (les « dys », les « mini-Miss »...). S'y ajoute un appel général à l'aide face à des difficultés pédagogiques plus particulièrement engendrées par le recours abusif à des techniques modernes de communication. Ce, sans oublier des engagements illustrés par les modalités d'accompagnement de situations sociofamiliales graves.

Apparaît en outre, à l'occasion des drames s'abattant sur nos pays occidentaux, une sollicitation sans précédent de « pistes » psychologiques de compréhension puis d'intervention (dissuasive, préventive, voire curative) que la plupart des professionnels ne peuvent ou ne savent tracer, faute de formation adéquate ou d'ouvertures

métapsychologiques et philosophiques.

Tout en soulignant la vulnérabilité comme un des principaux enjeux actuels – éthiques, déontologiques et éventuellement juridiques – sous-tendant ces considérations, je m'attarderai sur certaines contradictions entre la démarche inhérente à notre discipline et des exigences légales et sociales auxquelles nous nous heurtons. Quelques règles méthodologiques face aux « conflits de loyauté » ou de conscience seront ainsi évoquées. Puis à partir des fondements de la légitimité de notre profession, j'insisterai sur des aspects risquant d'en ternir « l'image de marque » (confusion des termes, méconnaissance des contextes, prise de positions sur l'insistance des partenaires...).

Liens

ANESM, Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
<http://www.anesm.sante.gouv.fr/>

COPES, Centre d'ouverture psychologique et sociale <http://www.copes.fr/>

Fondation pour le lien social <http://www.croix-rouge.fr/La-Croix-Rouge/Fondation>

UNIOPSS, Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux)
<http://www.uniopss.asso.fr>

EOVI, Fondation pour l'avenir <http://www.fondationdelavenir.org/fondation-eovi-mcd/>

Quelques références

Gedah, R.-R. (1981). *Les Mères célibataires démunies : modes d'aide psychologique, sociale et institutionnelle (La Vie de l'enfant)*. Paris : ESF

Gedah, R.-R. (dir.) (1986). *La mère isolée et l'enfant : colloque international*. Paris : UNIOPSS

Gedah, R.-R. (1986). L'accouchement anonyme : enjeux du secret. In P. Verdier & M. Soulé (dir.), *Le secret sur les origines. Problèmes psychologiques, légaux, administratifs* (p.91-119). Paris : ESF.

Gedah, R.-R. (1987). Tabous, inceste et délaissement d'enfants. In C. Mignot (dir.), *Enfants maltraités : droits de l'enfant, inceste, séparation* (p.260-283). Vigot.

Gedah, R.-R. (1999). Changements culturels et interactions humaines. *Revue Internationale d'Etudes Transculturelles et d'Ethnopsychanalyse Clinique*, 3-4, 21-46.

Gedah, R.-R. (2000). Le verbe, les poignées de main et la dette. Réflexions multidimensionnelles sur la transmission. *Mélanops*, 8, 72-102.

Gedah, R.-R. (2006). Du respect de l'humain à l'engagement social. Le concept d'accompagnement dans le champ médico-social. *Contraste*, 24, 37-62.

Gedah, R.-R. (2010). Le château fort et la fleur du jardin – introduction multidimensionnelle à la notion de secret. In *Actes de la X^{ème} Journée d'étude du Cercle d'études psychanalytiques* (p.9-54).

Gedah, R.-R. (2012). Regards sur l'évolution des soins. Aspects historique et éthique des relations entre professionnels de santé et patients. *Recherche en Soins Infirmiers*, 109, 16-32.





Des neurosciences à la psychanalyse : no man's land, opportunités ou complémentarisme ?

Lisa OUSS

Pédopsychiatre à l'hôpital Necker-Enfants malades – Paris, Docteur en psychologie.

✉ lisa.ouss@wanadoo.fr

1) Quel est votre parcours ?

Je suis pédopsychiatre, nourrie au lait de la psychopathologie française, qui vient de la psychanalyse mais reste ouverte aux autres apports scientifiques. Après un clinicat à la Salpêtrière dans le Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du Pr BASQUIN, je prends mes fonctions de Chef de Service du Service de pédopsychiatrie de la Croix Saint Simon, où je dirige une activité de secteur avec Hôpital de Jour, et crée un CATT. J'ai ensuite été médecin au Centre de Ressources Autisme Ile de France, dès son ouverture, pour ensuite revenir à l'APHP à Necker dans le service du Pr GOLSE, où je suis responsable de l'unité diagnostique des enfants avec Trouble du Spectre Autistique de moins de trois ans, et parallèlement, de l'activité « Neuropsychopathologique » : quelles sont les expressions psychopathologiques des troubles neurodéveloppementaux ? J'ai par ailleurs obtenu une thèse de Psychologie à Paris 7, et soutiendrai très prochainement mon Habilitation à Diriger des Recherches. Je suis également présidente de l'AEPEA France (Association européenne de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent), et du CNEP (Cercle de neuropsychologie et psychanalyse). Je suis également un membre très actif de la Société Internationale de Neuropsychanalyse (NPSA).

2) Quels sont vos centres d'intérêt ?

Ils sont essentiellement ceux des liens entre psychopathologie, psychanalyse, neurosciences, dans le champ des troubles du développement surtout. Je me réfère à une approche complémentariste, au sens de Georges DEVEREUX : comment articuler des perspectives nécessaires, en alternance,

complémentaires, pour mieux comprendre l'objet clinique, et répondre le mieux possible aux besoins des patients ? Cette approche ne néglige aucune théorie, mais essaie de les rendre compatibles.

Les enjeux sont importants, tant sur le plan clinique (qu'est ce qui est le mieux pour nos patients ?), politique (quels modèles de la psychopathologie soutenir ?), pédagogique (lesquels transmettre ?), et scientifique (quels modèles sont utiles, comment montrer la pertinence de ces approches ?). Je suis particulièrement impliquée dans la clinique des troubles neurodéveloppementaux, neurologiques, mais aussi somatoformes. Je développe des travaux sur le phénotypage complet de la complexité des atteintes développementales, en me référant au développement cognitif, moteur, psychologique, à l'attachement, et aux influences réciproques de et sur l'environnement, en suivant des cohortes de bébés et d'enfants à risque développemental.

3) Quel sera l'objet de votre conférence ?

L'objet de ma conférence est justement celui de la possibilité et la nécessité de construire des liens entre différents modèles pour mieux comprendre le sujet, et l'objet d'une psychopathologie du développement exigeante et complémentariste, qui n'exclue aucune approche pertinente, mais essaie de les coordonner. Je donnerai des exemples de champs cliniques et de recherche où une approche de type complémentariste et neuropsychanalytique est pertinente. Le but n'est pas de créer un consensus mou autour d'un vœu œcuménique, mais bien de se donner les moyens de rendre une telle démarche rigoureuse, et nécessaire, notamment dans la formation des futurs cliniciens.

Liens

AEPEA France, Association européenne de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : 🌐 <http://www.aepea.org>

NPSA, Société internationale de neuropsychanalyse : 🌐 <https://npsa-association.org/>

Quelques références

Lachal, C., Ouss-Ryngaert, L. & Moro, M.R. (dir.) (2003). *Comprendre et soigner le trauma en situation humanitaire*. Paris : Dunod.

Ouss, L. (2014). Recherche, psychanalyse et autisme : quelles pratiques ? Quels enjeux ? In M.D. Amy (dir.), *Autismes et psychanalyses* (p.347-365). Toulouse : Érès.

Ouss, L. (2017). Lecture multiple, cadre complémentariste, modélisation inductive de l'empirisme. De nouvelles propositions pour une psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent ? In B. Golse, O. Putois & A. Vanier (dir.), *Epistémologie et méthodologie en psychanalyse et en psychiatrie* (p.301-344). Toulouse : Érès / Le Carnet Psy.

Ouss, L., Golse, B., Georgieff, N. & Widlocher, D. (dir.) (2009). *Vers une neuropsychanalyse ?* Paris : Odile Jacob.

Ouss-Ryngaert, L. (2004). L'intersubjectivité comme paradigme de l'intérêt des liens neurosciences-psychanalyse. *Psychiatrie Française*, 1, 37-61.

Ouss-Ryngaert, L. (2007). Impact des neurosciences sur la pratique psychanalytique : la double lecture comme clinique « neuropsychanalytique ». *Revue Française de Psychanalyse* (numéro thématique « Neurosciences et psychanalyse »), 2 (71), 419-436.

Ouss-Ryngaert, L. (2010). Psychothérapie chez les patients porteurs de lésions cérébrales : une approche intégrative basée sur une double lecture neuropsychologique et psychodynamique. *Psychologie & Neuropsychiatrie du Vieillessement*, 8 (4), 263-275.



La radicalisation comme menace et comme symptôme

Fethi BENSLEMA

Professeur de psychopathologie clinique, Université Paris Diderot, Psychanalyste.

✉ benslama@univ-parisdiderot.fr

1) Quel est votre parcours ?

J'ai une double formation : comme psychologue clinicien à l'université Paris 7, et en anthropologie à l'EHESS (auprès de Georges DEVEREUX). J'ai travaillé à l'ASE en Seine-Saint-Denis pendant 15 ans, et j'exerce la psychanalyse depuis 1987. Le tournant décisif et imprévu, c'est la recherche sur l'islam, compte tenu de la crise majeure que connaît cette religion-monde. À partir de l'année 2000, j'ai commencé comme enseignant-chercheur à l'université Paris 7. Professeur, j'y dirige l'UFR d'Études psychanalytiques depuis 10 ans. Je suis Président de l'Association Jenny Aubry (CAFS et SESSAD) depuis 15 ans (*). Je suis également membre de l'Académie tunisienne.

2) Quels sont vos centres d'intérêt ?

Mes recherches sur le plan clinique ont porté d'abord sur les problématiques de l'exil, en même temps et d'une manière de plus en plus centrale sur la question du sujet en islam dans ses rapports à la mutation anthropologique contemporaine impulsée par l'Occident. J'ai publié plusieurs travaux sur la religion musulmane du point de vue psychanalytique. Je travaille depuis quatre ans sur la guerre, le phénomène de la radicalisation et le terrorisme.

3) Quel sera l'objet de votre conférence ?

Comment penser la radicalisation à la fois comme menace et comme symptôme ?

Liens

Association JENNY AUBRY : 🌐 <http://www.jenny-aubry.fr>

(*) Jenny AUBRY (1903-1987), médecin des hôpitaux de Paris, pédiatre, neuropsychiatre et psychanalyste française, s'est intéressée à la psychanalyse dès 1948, discipline dans laquelle elle s'est engagée pour répondre différemment aux souffrances psychiques et aux besoins affectifs des enfants alors « placés » dans les maisons d'enfants. Depuis plus de 40 ans, l'association s'est donnée pour mission l'accueil et l'accompagnement d'enfants et d'adolescents en grandes difficultés psychologiques, familiales et sociales. (N.D.R.)

Quelques références

Benslama, F. (2016). *Un furieux désir de sacrifice : le surmusulman*. Paris : Seuil

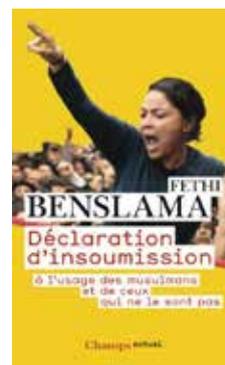
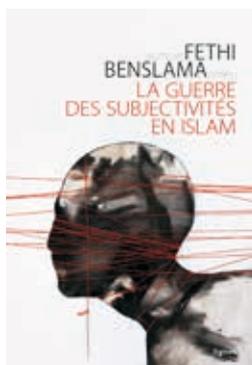
Benslama, F. (dir.) (2015). *L'idéal et la cruauté : subjectivité et politique de la radicalisation*. Paris : Nouvelles Éditions Lignes.

Benslama, F. (2014). *La guerre des subjectivités en Islam*. Paris : Nouvelles Éditions Lignes.

Benslama, F. (2011). *Déclaration d'insoumission : à l'usage des musulmans et de ceux qui ne le sont pas*. Paris : Flammarion.

Benslama, F. (2011). *Soudain la révolution ! De la Tunisie au monde arabe : la signification d'un soulèvement*. Paris : Denoël.

Benslama, F. & Khosrokhavar, F. (2017). *Le jihadisme des femmes. Pourquoi ont-elles choisi Daech ?* Paris : Seuil.



INSCRIPTION AUX 7^{ES} ENTRETIENS DE LA PSYCHOLOGIE, LILLE 19-20-21 OCT. 2017

Les inscriptions aux Entretiens francophones de la psychologie se font exclusivement en ligne. Les Entretiens s'adressent en premier lieu aux psychologues praticiens, enseignants-chercheurs en psychologie et étudiants en psychologie. Ils concernent aussi tous les professionnels qui travaillent avec des psychologues sur le terrain ou à l'université, dans le champ de la santé, de l'éducation, du travail social, de l'entreprise et des institutions, de l'ergonomie, de la justice, du sport, des transports. La participation est ouverte. L'inscription donne un accès libre aux conférences plénières, symposiums, tables-rondes, posters, ateliers qui peuvent être proposés, ainsi qu'au Salon de psychologie.

Tarifs :

Adhérents	Public	Public	Étudiants
<i>Forfait 3 jours</i>	<i>Forfait 3 jours</i>	<i>Inscription journée</i>	<i>Forfait 3 jours</i>
150 €	400 €	200 €	30 €
Adhérents FFPP à jour de cotisation, Membres individuels, Membres des organisations de la FFPP	Public Employeurs	Public Employeurs	Étudiants de moins de 30 ans Jeunes diplômés 2017

Inscriptions :

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site <https://lesentretiensdelapsychologie.fr>, en remplissant le formulaire correspondant à votre situation et à votre moyen de paiement.

Paiement des frais d'inscription :

- Paiement en ligne avec PayPal [<https://lesentretiensdelapsychologie.fr/inscription-aux-entretiens-paypal/>].
- Paiement par chèque ou virement [<https://lesentretiensdelapsychologie.fr/inscription-aux-entretiens-cheque-ou-virement/>].

Conditions générales d'inscriptions disponibles à l'adresse <https://lesentretiensdelapsychologie.fr/cgv/>

URGENT : Formations EPEP fin 2017 !

Il reste encore des places pour quelques formations EPEP en fin 2017.

→ **AGAP (2x3 jours)**
à NICE, 15-16-17 nov. et 6-7-8 déc. ;

→ **TROUBLES DES APPRENTISSAGES**
à Paris, les 16 et 17 novembre ;

→ **ÉCRITS**
à Nancy, les 20-21-22 novembre.

Si ces formations vous intéressent,
reportez-vous au site EPEP pour le
contenu, les tarifs et l'inscription.

Ne pas oublier qu'une adhésion à
la FFPP permet de bénéficier de
tarifs préférentiels.

Les formations EPEP en intra ?

Vous souhaitez mettre en place
une formation dans votre
établissement ?

Nous pouvons étudier ensemble
une formation en intra qui répondra
aux attentes des psychologues de
terrain.

Contactez notre chargé de mission
« Formation » FFPP à l'adresse :

formations@ffpp.net.

Celui-ci étudiera la faisabilité de
la formation, les modalités de
mise en place ; un devis vous sera
proposé.

Retrouvez toutes les
informations pratiques,
descriptifs et prochaines dates
sur le site des EPEP

www.entretiensdelapsychologie.org

Contactez-nous
secretariat@ffpp.net

Animateur de groupes d'analyse des pratiques AGAP

🕒 Durée : 3x2 jours
📍 Tarifs : Adhérents FFPP 1550€ / Public 2210€
🌐 <http://entretiensdelapsychologie.org/index.php/catalogue/agap-a>

Animateur de groupes d'analyse des pratiques AGAP (Région)

🕒 Durée 2x3 jours
📍 Tarifs : Adhérents FFPP 1400 / Public 1920€
🌐 <http://entretiensdelapsychologie.org/index.php/catalogue/agap-b>

Les Écrits professionnels du psychologue

🕒 Durée 1x3 jours
📍 Tarifs : Adhérents FFPP 622€ / Public 889€
🌐 <http://entretiensdelapsychologie.org/index.php/catalogue/les-ecrits-professionnels-du-psychologue>

Victimes de traumatismes : quel diagnostic? Quels soins? Rôle et place du psychologue

🕒 Durée 1x3 jours
📍 Tarifs : Adhérents FFPP 622€ / Public 889€
🌐 <http://entretiensdelapsychologie.org/index.php/catalogue/victimes-de-traumatismes>

Protection de l'enfance

🕒 Durée 1x3 jours
📍 Tarifs : Adhérents FFPP 622€ / Public 889€
🌐 <http://entretiensdelapsychologie.org/index.php/catalogue/maltraitance-des-mineurs>

Psychologue dans la fonction publique hospitalière : se préparer au concours

🕒 Durée 1x2 jours
📍 Tarifs : Adhérents FFPP 202€ / Public 290€
🌐 <http://entretiensdelapsychologie.org/index.php/catalogue/preparation-concours-fph>

Le psychologue à l'hôpital. Nouveaux contextes institutionnel, réglementaire et juridique :

🕒 Durée 1x2 jours
📍 Tarifs : Adhérents FFPP 326€ / Public 465€
🌐 <http://entretiensdelapsychologie.org/index.php/catalogue/psychologue-a-l-hopital-nouveaux-contextes-institutionnel-reglementaire-et-juridique>

Prise en charge clinique des troubles des apprentissages chez l'enfant. De l'évaluation aux interventions

🕒 Durée 1x2 jours
📍 Tarifs : Adhérents FFPP 449€ / Public 643€
🌐 <http://entretiensdelapsychologie.org/index.php/catalogue/trouble-des-apprentissages-chez-l-enfant>

Le rôle du psychologue en institution gériatrique

🕒 Durée 2x2 jours
📍 Tarifs : Adhérents FFPP 775€ / Public 1106€
🌐 <http://entretiensdelapsychologie.org/index.php/catalogue/le-role-du-psychologue-en-institution-geriatrique>

Aide aux victimes d'attaque violente

🕒 Durée 1x4 jours
📍 Tarifs : Adhérents FFPP 1132€ / Public 1622€
🌐 <http://entretiensdelapsychologie.org/index.php/catalogue/aide-aux-victimes-d-attaque-violente>

Psychologue à l'hôpital : structuration et mise en place du projet de psychologie

🌐 <http://entretiensdelapsychologie.org/index.php/catalogue/le-psychologue-a-l-hopital-projet-de-psychologie>

📍 PARIS

📅 19-20 février + 19-20 mars + 16-17 avril 2018
Sylvie DAURIAC

📍 LIMOGES

📅 8-9 octobre + 5-6 novembre + 3-4 décembre 2018
Sylvie DAURIAC

📍 NANCY

📅 15-16 janvier + 5-6 février + 19-20 mars 2018
Manuel RODRIGUES-MARTINS

📍 RENNES

📅 12-13-14 février + 12-13-14 mars 2018
Morgane DECRÉ

📍 PARIS

📅 5-6-7 novembre + 3-4-5 décembre 2018
Morgane DECRÉ

📍 PARIS

📅 26-27-28 mars 2018
Céline PARISOT

📍 PARIS

📅 Novembre 2018
Véronique GRIFFITHS

📍 NANCY

📅 5-6-7 février 2018
Karin TEEPE

📍 PARIS

📅 14-15-16 mars 2018
Karin TEEPE

📍 PARIS

📅 26-27-28 septembre 2018
Karin TEEPE

📍 PARIS

📅 17-18-19 octobre 2018
Karin TEEPE

📍 PARIS

📅 15-16 février 2018
Marie-Thérèse FOURGEAUD

📍 PARIS

📅 11-12 octobre 2018
Marie-Thérèse FOURGEAUD

📍 PARIS

📅 15-16 novembre 2018
Stéphane SOURY

📍 PARIS

📅 5-6 avril + 24-25 mai 2018
Pascale GERARDIN

Dates et Lieu en attente

Catherine GUIHARD et Jean-Luc PILET

Formation Intra, sur demande.

Marie Thérèse FOURGEAUD ou Gladys MONDIÈRE

LIBRAIRIE

AUBELINE VINAY : LA FAMILLE AUX DIFFÉRENTS ÂGES DE LA VIE. APPROCHE CLINIQUE ET DÉVELOPPEMENTALE.

Vient de paraître (Août 2017)

Cet ouvrage aborde les différentes étapes de la vie dans lesquelles la famille joue un rôle particulier. Illustré par de nombreux exemples et cas cliniques, il donne des pistes de réflexion sur ce qui fait la famille, sur les liens et les relations familiales, et leur évolution avec l'avancée en âge et le cycle des générations.

Dirigé par Aubeline VINAY, Professeure de Psychologie clinique du lien social à l'université d'Angers, l'ouvrage réunit 29 co-auteurs relevant de plusieurs champs disciplinaires mêlant à la fois des chercheurs et des praticiens (géographie, histoire, médecine, pédiatrie, philosophie, psychanalyse, psychiatrie, psychologie clinique, psychologie de l'éducation, psychologie du développement, psychologie sociale, psychopathologie).

Vinay, A. (dir.) (2017). *La famille aux différents âges de la vie. Approche clinique et développementale*. Paris : Dunod.

Sommaire de l'ouvrage

Introduction.

Qu'est-ce que la famille ? La famille a une histoire. La famille est une histoire. Réflexions autour de la notion de «faire famille».

Lorsque l'enfant est en chemin. Devenir parent aujourd'hui. Devenir parent au sein d'une famille homoparentale. Devenir parent quand on a été adopté(e).

Parents autrement. Une façon de faire famille : l'Aide Médicale à la Procréation chez les couples séropositifs. Parentalité adoptive : loi et enjeux de la filiation. Parentalité des mères présentant des troubles psychiatriques.

La famille face au handicap et à la maladie de l'enfant. Témoignage «La photo de famille». Détresse parentale et retentissements familiaux de la maladie grave chez l'enfant. La dynamique d'adaptation des familles confrontées au handicap.

La famille face aux singularités des situations. Les Technologies Numériques de l'Information et de la Communication dans l'espace familial. Résiliences dans la famille : repères théoriques, méthodologiques et implications. La fratrie comme source de résilience. Les familles en situation d'exil.

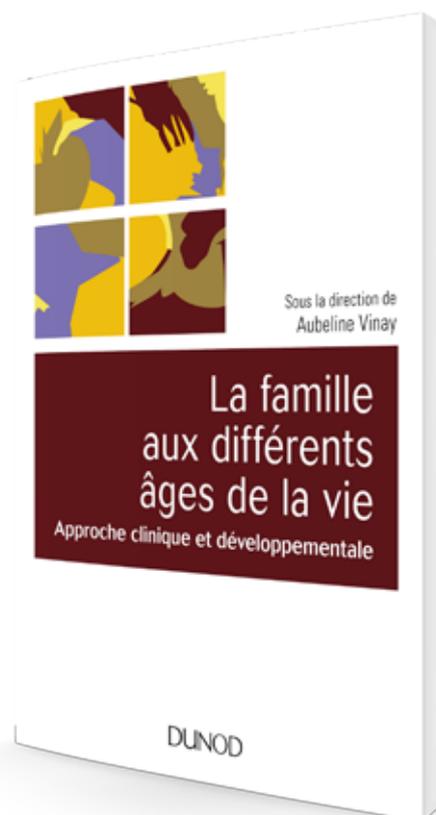
La famille à l'épreuve de l'adolescence. L'adolescent et sa famille aujourd'hui. Adolescence et addiction dans la famille. Le mythe des adolescents adoptés.

La famille et l'avancée en âge. Les grands-parents : construction identitaire du sujet et du couple dans la famille en évolution. Couple, démence et institution : un accompagnement particulier. Les soignants : une nouvelle famille ? Maladie d'Alzheimer : entre attachement et désorganisation des liens familiaux. La famille à l'épreuve de la maladie d'Alzheimer : si c'est peut-être une maladie, ce n'est pas toujours un drame !

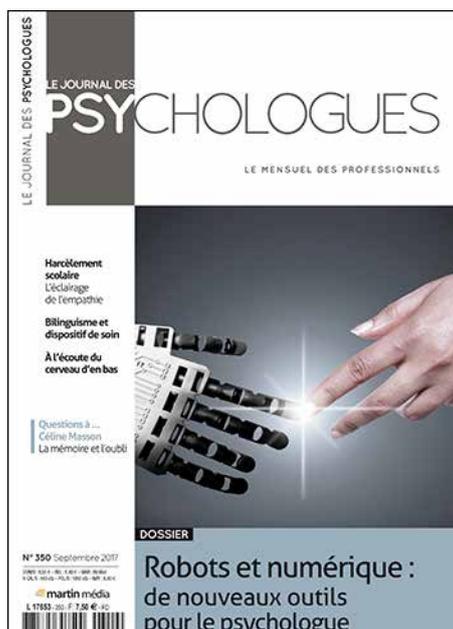
Conclusion.

Bibliographie.

Fédération Française des Psychologues et de Psychologie



MAGAZINES DANS LES KIOSQUES - SEPT.-OCT. 2017



**LE JOURNAL
DES PSYCHOLOGUES**
n° 350, Sept. 2017

**Robots et numérique : de
nouveaux outils pour le
psychologue**

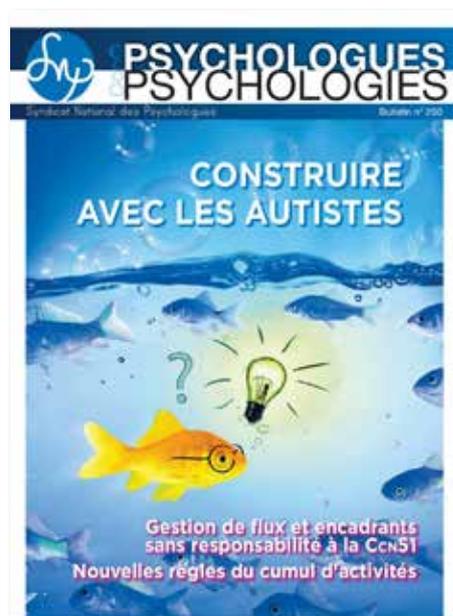
<http://www.jdpsychologues.fr/>



**LE CERCLE
PSY**
n° 26 Sept. - Oct. - Nov. 2017

Les étapes du langage

<http://le-cercle-psy.scienceshumaines.com>



**PSYCHOLOGUES
& PSYCHOLOGIES**
n° 250, Juin. 2017

**Construire avec
les autistes**

<http://psychologues.org>



**BULLETIN DE
PSYCHOLOGIE**

n°551, tome 70 (fasc. 5)
année 2017

<http://www.bulletindepsychologie.net/>

i Tarif d'abonnement réduit au *Bulletin de Psychologie* pour les nouveaux adhérents

Un tarif réduit d'abonnement comme vous n'en avez jamais vu au prestigieux *Bulletin de Psychologie* exclusivement réservé aux membres de la FFPP dans le cadre du partenariat entre le *Bulletin de Psychologie* et la FFPP.

En effet, Le Bulletin propose un abonnement annuel à 42 euros (au lieu de 85 euros), pour les six fascicules du tome. Ce tarif réduit concerne exclusivement des abonnements souscrits par des particuliers, adhérents à la FFPP.

Adressez-vous à Jeannine Accoce, responsable du siège de la FFPP (siege@ffpp.net), pour souscrire l'abonnement.

L'ADHÉSION À LA FFPP

Adhésion individuelle 2017

(du 01/01/2017 au 31/12/2017)

Catégorie 1	Cotisation normale	96 €
Catégorie 2	Retraité ⁽¹⁾	75 €
Catégorie 3	Non imposables ⁽¹⁾ (justificatifs)	40 €
Catégorie 4	Étudiants ⁽²⁾ à partir du M1 (justificatifs)	20 €

⁽¹⁾ Tarif ne permettant pas de bénéficier de l'APAJ (Aide Professionnelle, Aide Juridique)

⁽²⁾ Etudiant en Master ou doctorant et psychologue non imposable, sur justificatif.

Adhésion individuelle 15 mois 2017/2018

Nouveaux adhérents uniquement

(du 01/10/2017 au 31/12/2018)

Catégorie 1	Cotisation normale	120 €
Catégorie 2	Retraité ⁽¹⁾	100 €
Catégorie 3	Non imposables ⁽¹⁾ (justificatifs)	50 €
Catégorie 4	Étudiants ⁽²⁾ à partir du M1 (justificatifs)	25 €

Avec le prélèvement automatique, adhérez à la FFPP pour 8 euros par mois.

Adhésion organisationnelle 2017

Nombre d'anciens adhérents x 45 €

Adhérer en ligne

Avec le site de la FFPP : www.psychologue-psychologie.net ou www.ffpp.net,

Retrouvez les tarifs d'adhésion (rubrique **Adhérer** ou rubrique **À télécharger - Documents Adhésion**), les formulaires d'adhésion à imprimer ou le formulaire en ligne d'inscription individuel.

Modalités de règlement :

- **Paiement en ligne** : simple, rapide et sûr, réglez votre cotisation directement en ligne avec le système Paypal !
- **Nouveau** : réglez votre cotisation **par prélèvement automatique mensuel ou annuel**, contactez-nous pour plus d'informations sur la mise en place des paiements.
- **Chèque à l'ordre de la FFPP**, mention «cotisation 2017» au dos.

Pour toute question, contactez le Siège de la FFPP :

✉ siege@ffpp.net 📞 09 86 47 16 17 (numéro non surtaxé)

S'ABONNER À FÉDÉRER

Fédérer : 100 € pour participation aux frais d'édition et d'expédition avec remise gracieuse de 25% pour les adhérents.

PUBLIER DANS FÉDÉRER

Vous souhaitez réagir à l'actualité, proposer des articles, vous pouvez contacter Bruno Vivicorsi à federer@ffpp.net pour connaître les modalités pour publier dans Fédérer.



Fédération Française
des Psychologues et de Psychologie

71, avenue Édouard Vaillant - 92774 Boulogne Billancourt Cedex

Tél. 09 86 47 16 17 | Fax 09 81 38 55 17 | E-mail siege@ffpp.net

www.psychologues-psychologie.net